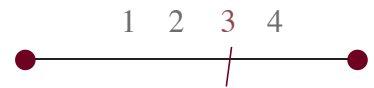


ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON



2020

*Budget  
rectificatif  
2020*



# Sommaire

<b>1.</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Note de présentation synthétique du budget rectificatif 2020 en GBCP</b>	<b>5</b>
2.1	Les principaux chiffres du BR 2020	5
2.2	Les recettes du BR 2020	6
2.3	Les dépenses du BR 2020	7
2.3.1	Les autorisations d'engagement	7
2.3.2	Les crédits de paiement	8
<b>3.</b>	<b>Les indicateurs financiers du budget rectificatif 2020</b>	<b>9</b>
3.1	Le résultat du BR 2020	10
3.2	La capacité d'autofinancement (CAF) du BR 2020	11
3.3	Le fonds de roulement du BR 2020	12
3.4	Le solde budgétaire du BR 2020	13
3.5	La trésorerie du BR 2020	14
3.6	Les ratios du BR 2020	15
3.6.1	Les ratios en comptabilité générale	15
3.6.2	Les ratios en comptabilité budgétaire	17
<b>4.</b>	<b>Analyse des recettes et dépenses du budget rectificatif 2020</b>	<b>19</b>
4.1	Les impacts financiers de la crise sanitaire COVID-19	19
4.1.1	Perte de recettes les plus significatives	19
4.1.2	Dépenses supplémentaires les plus significatives	19
4.1.3	Coût total supporté par l'ENS de Lyon	20
4.2	Analyse des recettes du budget rectificatif 2020	21
4.2.1	Ensemble des recettes inscrites au budget rectificatif	21
4.2.2	Les recettes globalisées	22
4.2.3	Les recettes fléchées	25
4.3	Analyse des dépenses du budget rectificatif 2020	27
4.3.1	Ensemble des dépenses inscrites au budget rectificatif	27
4.3.2	Les dépenses de fonctionnement	29
4.3.3	Les dépenses d'investissement	31
4.3.4	Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois	32
<b>5.</b>	<b>Annexes réglementaires</b>	<b>49</b>
5.1	Annexe 1 : tableau des emplois	49
5.2	Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires	50
5.2.1	Tableau des autorisations budgétaires établissement	50
5.2.2	Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon	51
5.2.3	Tableau des autorisations budgétaires BDL	52
5.3	Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine	53
5.3.1	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement	53
5.3.2	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon	55
5.3.3	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL	57
5.4	Annexe 4 : tableau d'équilibre financier	59
5.4.1	Tableau d'équilibre financier établissement	59
5.4.2	Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon	60
5.4.3	Tableau d'équilibre financier BDL	61
5.5	Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers	62
5.5.1	Tableau des opérations pour compte de tiers établissement	62
5.5.2	Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon	63
5.5.3	Tableau des opérations pour compte de tiers BDL	64
5.6	Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale	65
5.6.1	Tableau de situation patrimoniale établissement	65
5.6.2	Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon	66



5.6.3	Tableau de situation patrimoniale BDL.....	67
5.7	<b>Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie .....</b>	<b>68</b>
5.8	<b>Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées .....</b>	<b>69</b>
5.9	<b>Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles .....</b>	<b>70</b>
5.10	<b>Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières.....</b>	<b>71</b>
5.11	<b>Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles .....</b>	<b>72</b>
5.12	<b>Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche .....</b>	<b>73</b>
5.13	<b>Tableau de synthèse budgétaire et comptable.....</b>	<b>74</b>
5.14	<b>Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP).....</b>	<b>75</b>
5.15	<b>Projet annuel de performance (PAP).....</b>	<b>78</b>
6.	<b>Structure budgétaire 2020 .....</b>	<b>81</b>
7.	<b>Glossaire.....</b>	<b>82</b>

# 1. Préambule

Ce budget rectificatif 2020 s'inscrit dans un contexte exceptionnel et inédit. La crise sanitaire du COVID-19 et le confinement ont eu pour conséquence la fermeture de l'accès aux sites de l'ENS de Lyon pendant presque 3 mois sauf pour certaines activités nécessaires pour la continuité des activités (accès aux animaleries par exemple) et la sécurité des installations. Un certain nombre d'activités de l'établissement ont pu être poursuivies : enseignement à distance, télétravail. La réouverture des sites le 11 mai et la reprise progressive en présentiel des missions de l'École ont été conditionnées au respect strict du protocole sanitaire.

Le budget rectificatif aurait dû être proposé au vote du conseil d'administration au mois de juillet. Le calendrier budgétaire a été totalement revu puisque le débat d'orientations budgétaires 2021 a été voté par le conseil d'administration du 29 septembre, avant le BR 2020 qui est normalement proposé au vote au même moment. L'établissement a en effet décidé de reporter ce BR en octobre afin de pouvoir intégrer les nombreux impacts financiers de cette crise et de disposer des informations les plus fiables possibles.

Au vu de la consommation des crédits ouverts, il a été décidé de ne pas solliciter l'ensemble des structures de l'École pour élaborer ce budget, et de se concentrer uniquement sur les postes de recettes et de dépenses dont les enjeux budgétaires sont les plus significatifs comme la masse salariale État ou encore les travaux et opérations immobilières ou bien sur les services les plus impactés par la crise sanitaire. Les dépenses les plus importantes générées par la gestion de la crise ont été réalisées par le service prévention et santé au travail, la direction des systèmes d'information ou encore le service admissions et concours.

L'École a anticipé et n'a pas hésité à mettre les moyens financiers nécessaires pour que la réouverture de l'établissement et la rentrée se passent au mieux. Elle s'est fournie en masques pour que chaque étudiant et chaque agent en bénéficie, y compris les personnels d'autres tutelles hébergés dans les laboratoires. Du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes ont été achetés et distribués dans toutes les structures de l'établissement ainsi que dans les salles de cours. Des ordinateurs portables ont également été acquis afin que le plus grand nombre de personnels soit équipé pour le travail à distance, et le conseil d'administration du 29 septembre a approuvé le dispositif d'octroi d'une aide financière destinée à l'achat d'ordinateur pour certains étudiants boursiers. Enfin, des aides sociales supplémentaires ont été accordées aux étudiants via le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FDSIE), la plupart des contrats de travail de doctorants et post-doctorants ont été prolongés, et les rémunérations des agents recrutés juste avant le confinement ont été honorées.

Le confinement a aussi été mis à profit pour finaliser la dématérialisation de process tels que les demandes de virements internes, les demandes d'accès aux applications financières ou encore les demandes de vacances sur ressources propres.

Cette crise sanitaire a donc eu des conséquences financières majeures mais nécessaires pour faire face aux enjeux.

Ce budget rectificatif a ainsi été élaboré en tenant compte des éléments suivants :

- aucune modification sur le budget fléché (contrats de recherche essentiellement),
- des recettes en moins liées au confinement,
- des dépenses supplémentaires dues à la crise sanitaire,
- des dépenses réduites suite au ralentissement des activités de l'établissement plusieurs mois,
- des compensations accordées par le Ministère.

En comparaison des prévisions du budget initial, ce budget rectificatif se caractérise par :

- un volume stable des recettes en encaissement
- une stabilité globale des autorisations d'engagement (AE) avec néanmoins une diminution des AE d'investissement de 1M€ et une hausse de celles en fonctionnement de 1,6M€
- une baisse des crédits de paiement (CP) de 1,4M€ due principalement à la déprogrammation d'investissements qui devraient être réalisés en 2021

La situation financière de l'ENS de Lyon permet de faire face aux enjeux inédits causés par la crise sanitaire du COVID-19.

Au vu de ces différents éléments, les indicateurs financiers prévisionnels de l'établissement sont les suivants :

- Un résultat de 442k€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 3,49M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 0,44M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 18M€ soit 49 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire déficitaire de 1,1M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 137M€ et de crédits de paiement à hauteur de 138,1M€
- Un niveau de trésorerie à hauteur de 23,8M€.

### De quoi parle-t-on ?

**Le BI** signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

**Le BR** signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, lors du CA de juillet au sein de l'ENS de Lyon

## 2. Note de présentation synthétique du budget rectificatif 2020 en GBCP

Ce budget rectificatif 2020 est présenté intégralement sous le format GBCP : recettes en encaissements, dépenses en autorisations d'engagement et crédits de paiements (décaissements).

### 2.1 Les principaux chiffres du BR 2020

		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/ BI 2020
<b>Autorisations d'engagement (AE)</b>	ENS de Lyon	129 898 770 €	132 484 841 €	134 362 000 €	139 497 946 €	<b>139 783 645 €</b>	285 699 €
	BDL	1 122 334 €	1 128 517 €	1 113 662 €	1 072 721 €	<b>1 068 502 €</b>	-4 219 €
	<b>TOTAL AE</b>	<b>131 021 104 €</b>	<b>133 613 358 €</b>	<b>135 475 662 €</b>	<b>140 570 667 €</b>	<b>140 852 147 €</b>	281 480 €
<b>Crédits de paiement (CP)</b>	ENS de Lyon	119 810 921 €	127 396 550 €	133 425 146 €	138 519 301 €	<b>137 055 175 €</b>	-1 464 126 €
	BDL	1 092 154 €	1 120 088 €	1 103 791 €	1 072 721 €	<b>1 082 538 €</b>	9 817 €
	<b>TOTAL CP</b>	<b>120 903 075 €</b>	<b>128 516 638 €</b>	<b>134 528 937 €</b>	<b>139 592 022 €</b>	<b>138 137 713 €</b>	-1 454 309 €
<b>Recettes en encaissements</b>	ENS de Lyon	122 238 854 €	133 061 322 €	131 716 967 €	135 967 178 €	<b>135 930 964 €</b>	-36 214 €
	BDL	1 149 555 €	1 082 871 €	1 140 344 €	1 077 693 €	<b>1 080 667 €</b>	2 974 €
	<b>TOTAL Encaissements</b>	<b>123 388 410 €</b>	<b>134 144 193 €</b>	<b>132 857 311 €</b>	<b>137 044 871 €</b>	<b>137 011 631 €</b>	-33 240 €
<b>Solde budgétaire</b>	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	-2 552 123 €	<b>-1 124 211 €</b>	1 427 912 €
	BDL	57 401 €	-37 217 €	36 553 €	4 972 €	<b>-1 871 €</b>	-6 843 €
	<b>TOTAL solde budgétaire</b>	<b>2 485 335 €</b>	<b>5 627 555 €</b>	<b>-1 671 626 €</b>	<b>-2 547 151 €</b>	<b>-1 126 082 €</b>	1 421 069 €

Ce tableau présente le budget sous format GBCP de l'établissement. Il détaille les éléments financiers de l'ENS de Lyon et ceux de la Bibliothèque Diderot de Lyon (service à comptabilité distincte).

Le budget rectificatif 2020 prévoit un total d'autorisations d'engagement de 140,85M€, soit une hausse de 0,28M€ par rapport aux estimations du BI, et des crédits de paiement à hauteur de 138,14M€ (-1,45M€). Par ailleurs, les encaissements 2020 sont estimés à 137M€ et ne varient pas en comparaison du BI. Les évolutions de ces prévisions entre le budget initial et le budget rectificatif sont détaillées dans le paragraphe 4 de ce rapport.

Le solde budgétaire se calcule par la différence entre les encaissements et les crédits de paiement. Il est déficitaire de 1,13M€ au BR 2020, ce qui signifie que la trésorerie de l'établissement sera mobilisée afin de couvrir l'ensemble des dépenses prévues, mais dans un volume moindre que ce qui avait été prévu au budget initial.

## 2.2 Les recettes du BR 2020

### De quoi parle-t-on ?

Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement.

Le montant total des recettes en encaissement est de **137,01M€** pour ce BR 2020.

Les recettes inscrites au budget rectificatif 2020 se répartissent de la manière suivante :

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/ BI 2020	
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	125 282 423 €	125 170 701 €	<b>125 519 187 €</b>	348 486 €	
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 053 323 €	1 027 693 €	<b>1 030 667 €</b>	2 974 €	0,3%
	<b>TOTAL</b>	<b>115 267 772 €</b>	<b>122 033 936 €</b>	<b>126 335 746 €</b>	<b>126 198 394 €</b>	<b>126 549 854 €</b>	<b>351 460 €</b>	
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 434 544 €	10 796 477 €	<b>10 411 777 €</b>	-384 700 €	
	BDL	9 930 €	0 €	87 021 €	50 000 €	<b>50 000 €</b>	0 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>8 120 637 €</b>	<b>12 110 257 €</b>	<b>6 521 565 €</b>	<b>10 846 477 €</b>	<b>10 461 777 €</b>	<b>-384 700 €</b>	-3,5%
<b>TOTAL recettes en encaissements</b>		<b>123 388 409 €</b>	<b>134 144 193 €</b>	<b>132 857 311 €</b>	<b>137 044 871 €</b>	<b>137 011 631 €</b>	<b>-33 240 €</b>	-0,02%

Les recettes globalisées sont en hausse de 0,35M€ par rapport aux prévisions du budget initial, et atteignent 126,5M€. Cette relative stabilité est en réalité composée de différentes variations dont les éléments sont détaillés dans le paragraphe 4.2.2.

L'estimation des recettes fléchées est de 10,46M€ en 2020, soit -0,38M€. Pour ce BR, les prévisions de recettes fléchées n'ont pas été réajustées. Ce sont donc les mêmes encaissements que prévus lors du budget initial. Seuls 384 700€ relatifs au dernier encaissement attendu pour la MOP Descartes ont été déprogrammés (cf paragraphe 4.2.3).

## 2.3 Les dépenses du BR 2020

Depuis la mise en application du décret GBCP, les dépenses sont planifiées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

### 2.3.1 Les autorisations d'engagement

#### De quoi parle-t-on ?

Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Pour ce budget rectificatif, la prévision d'autorisations d'engagement s'élève à **140,85M€**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des AE entre les différentes masses :

Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/ BI 2020	
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	97 462 239 €	99 946 734 €	<b>99 648 867 €</b>	-297 867 €	
	BDL	10 590 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	<b>57 964 €</b>	15 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>94 328 489 €</b>	<b>95 851 413 €</b>	<b>97 539 020 €</b>	<b>99 989 698 €</b>	<b>99 706 831 €</b>	-282 867 €	<b>-0,3%</b>
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	32 211 074 €	<b>33 884 047 €</b>	1 672 973 €	
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>28 043 049 €</b>	<b>32 233 977 €</b>	<b>31 267 956 €</b>	<b>33 240 831 €</b>	<b>34 885 778 €</b>	1 644 947 €	<b>+4,9%</b>
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	7 340 138 €	<b>6 250 731 €</b>	-1 089 407 €	
	BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	0 €	<b>8 807 €</b>	8 807 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>8 649 566 €</b>	<b>5 527 967 €</b>	<b>6 668 686 €</b>	<b>7 340 138 €</b>	<b>6 259 538 €</b>	-1 080 600 €	<b>-14,7%</b>
<b>TOTAL autorisations d'engagement</b>		<b>131 021 104 €</b>	<b>133 613 358 €</b>	<b>135 475 662 €</b>	<b>140 570 667 €</b>	<b>140 852 147 €</b>	281 480 €	<b>+0,2%</b>

La masse salariale globale est stable entre la prévision du budget initial et celle pour ce BR. Il y a néanmoins des évolutions, essentiellement pour la masse salariale État (MSE) avec une prévision de dépenses revue à la baisse, dont l'analyse détaillée est présentée au paragraphe 4.3.4.

Pour ce projet de BR 2020, les AE de fonctionnement augmentent de +1,6M€ (+4,9%) et atteignent un niveau supérieur au volume consommé sur les 3 derniers exercices.

En investissement, les autorisations d'engagement sont évaluées à 6,3M€ et sont en baisse par rapport à la prévision initiale 2020 (-14,7%). Cela s'explique essentiellement par des opérations immobilières pour lesquelles les engagements sont décalés pour partie en 2021, comme une partie du financement de la restructuration de la BDL Monod (cf paragraphe 4.3.3).



## 2.3.2 Les crédits de paiement

### De quoi parle-t-on ?

Les **crédits de paiement (CP)** représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Les crédits de paiement prévus au BR 2020 sont de **138,14M€**, soit -1,45M€ par rapport au BI. Ils se répartissent comme exposé dans le tableau suivant :

Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/BI 2020	
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	97 463 294 €	99 946 734 €	<b>99 648 867 €</b>	-297 867 €	
	BDL	10 591 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	<b>57 964 €</b>	15 000 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>94 279 246 €</b>	<b>95 834 196 €</b>	<b>97 540 075 €</b>	<b>99 989 698 €</b>	<b>99 706 831 €</b>	-282 867 €	<b>-0,3%</b>
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	31 999 229 €	<b>31 929 855 €</b>	-69 374 €	
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>18 739 353 €</b>	<b>26 533 714 €</b>	<b>29 778 845 €</b>	<b>33 028 986 €</b>	<b>32 931 586 €</b>	-97 400 €	<b>-0,3%</b>
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	6 573 338 €	<b>5 476 453 €</b>	-1 096 885 €	
	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	0 €	<b>22 843 €</b>	22 843 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>7 884 476 €</b>	<b>6 148 727 €</b>	<b>7 210 018 €</b>	<b>6 573 338 €</b>	<b>5 499 296 €</b>	-1 074 042 €	<b>-16,3%</b>
<b>TOTAL crédits de paiement</b>		<b>120 903 075 €</b>	<b>128 516 638 €</b>	<b>134 528 937 €</b>	<b>139 592 022 €</b>	<b>138 137 713 €</b>	-1 454 309 €	<b>-1%</b>

En fonctionnement, les crédits de paiement sont évalués à 32,9M€ soit un niveau presque identique à celui du BI.

Les CP en investissement atteignent 5,5M€ (-16,3%). Leur diminution par rapport au BI est liée à une réévaluation des paiements qui seront réalisés sur l'exercice, mais surtout aux décalages des opérations immobilières.

### 3. Les indicateurs financiers du budget rectificatif 2020

		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/ BI 2020
<b>Résultat</b>	ENS de Lyon	3 023 040 €	2 133 738 €	2 733 557 €	47 342 €	<b>441 549 €</b>	394 207 €
	BDL	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €
	<b>TOTAL résultat</b>	<b>3 023 040 €</b>	<b>2 133 738 €</b>	<b>2 733 557 €</b>	<b>47 342 €</b>	<b>441 549 €</b>	394 207 €
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	ENS de Lyon	6 415 509 €	5 143 281 €	4 966 922 €	2 812 928 €	<b>3 462 255 €</b>	649 327 €
	BDL	38 179 €	34 537 €	28 604 €	24 398 €	<b>24 398 €</b>	0 €
	<b>TOTAL CAF</b>	<b>6 453 688 €</b>	<b>5 177 818 €</b>	<b>4 995 526 €</b>	<b>2 837 326 €</b>	<b>3 486 653 €</b>	649 327 €
<b>Fonds de roulement</b>	ENS de Lyon	16 461 812 €	17 735 396 €	18 234 248 €	12 432 520 €	<b>17 796 355 €</b>	5 363 835 €
	BDL	230 693 €	231 042 €	245 227 €	255 050 €	<b>246 782 €</b>	-8 268 €
	<b>TOTAL fonds de roulement</b>	<b>16 692 505 €</b>	<b>17 966 438 €</b>	<b>18 479 475 €</b>	<b>12 687 570 €</b>	<b>18 043 137 €</b>	5 355 567 €
<b>Solde budgétaire</b>	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	-2 552 123 €	<b>-1 124 211 €</b>	1 427 912 €
	BDL	57 402 €	-37 217 €	36 553 €	4 972 €	<b>-1 871 €</b>	-6 843 €
	<b>TOTAL solde budgétaire</b>	<b>2 485 335 €</b>	<b>5 627 555 €</b>	<b>-1 671 626 €</b>	<b>-2 547 151 €</b>	<b>-1 126 082 €</b>	1 421 069 €
<b>Trésorerie</b>	ENS de Lyon	25 844 637 €	27 680 412 €	25 615 235 €	19 543 069 €	<b>23 582 007 €</b>	4 038 938 €
	BDL	264 896 €	229 226 €	244 524 €	201 492 €	<b>252 653 €</b>	51 161 €
	<b>TOTAL trésorerie</b>	<b>26 109 533 €</b>	<b>27 909 638 €</b>	<b>25 859 759 €</b>	<b>19 744 561 €</b>	<b>23 834 660 €</b>	4 090 099 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés et couvrent ainsi : les recettes d'amortissement, les reprises sur provision, et les recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.

### 3.1 Le résultat du BR 2020

#### De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

**Calcul** : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat prévisionnel de ce budget rectificatif est évalué à **441 549€**.

Il est en hausse de 0,39M€ en comparaison de l'estimation de son niveau au BI 2020 (0,05M€), comme on peut l'observer dans le tableau 6 de situation patrimoniale en annexe du rapport. Il s'explique, en droits constatés, par une hausse de 1,05M€ des produits tandis que les charges de personnel et de fonctionnement augmentent de 0,66M€.

Cette évolution entre les actes budgétaires découle également du fait que le budget rectificatif est élaboré bien plus tardivement dans l'exercice budgétaire : décalage de 3 mois par rapport au calendrier habituel dû à la crise sanitaire. Cela permet d'ajuster les prévisions au regard de la réalisation des charges et produits sur les 8 premiers mois de l'année.

L'établissement veille à surveiller l'évolution du résultat avec grande attention tout au long de l'exercice budgétaire 2020. Cela se traduit notamment par un suivi accru de l'exécution des recettes, mais aussi des opérations non budgétaires en lien avec la direction de la comptabilité.

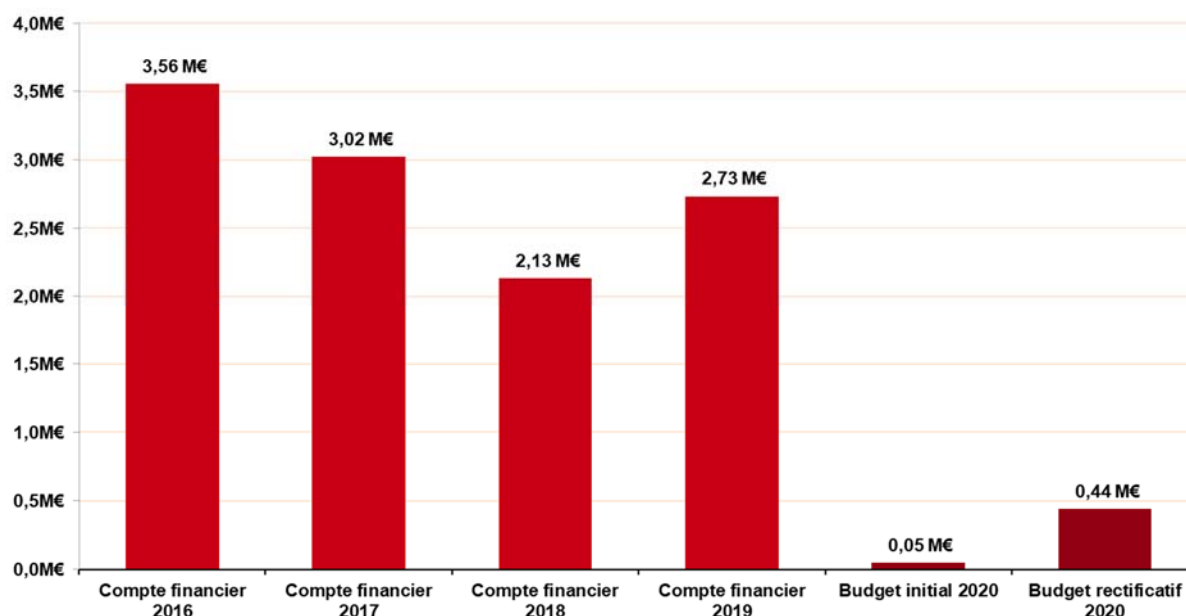


Figure 1 : évolution du résultat depuis le compte financier 2016 (résultat prévisionnel pour 2020)

## 3.2 La capacité d'autofinancement (CAF) du BR 2020

### De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

### Calcul (méthode additive) :

#### Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La capacité d'autofinancement de l'établissement (ENS de Lyon + BDL) atteint **3 486 653€** pour ce BR 2020. Elle est en hausse par rapport au BI 2020.

La CAF est plus faible que celle observée en 2018 et 2019 car elle est liée intrinsèquement au niveau du résultat, dont l'estimation est plus basse que le niveau réalisé les années précédentes.

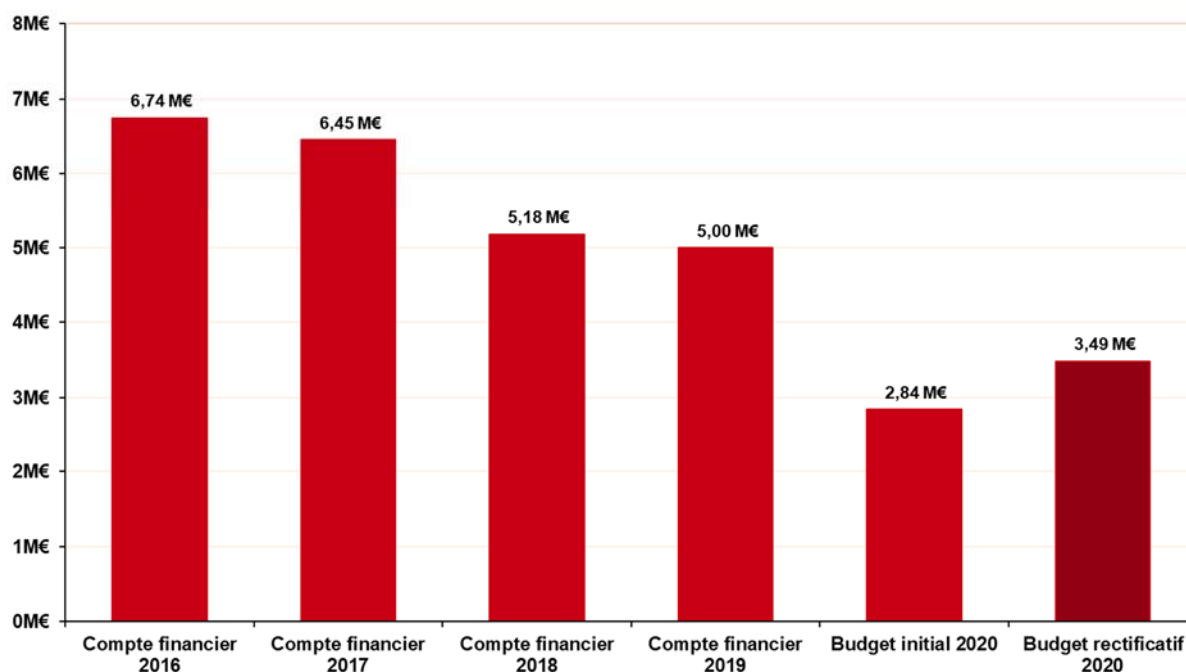


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le compte financier 2016 (CAF prévisionnelle pour 2020)

### 3.3 Le fonds de roulement du BR 2020

#### De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

**Calcul** = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Avec un prélèvement prévisionnel évalué à 0,44M€, le projet de BR prévoit un fonds de roulement de l'établissement s'élevant à **18 043 137€** représentant 49 jours de fonctionnement (le seuil d'alerte fixé par Bercy est fixé à 15 jours). Pour rappel, la prévision du BI s'élevait à 12,7M€ soit 34 jours de fonctionnement.

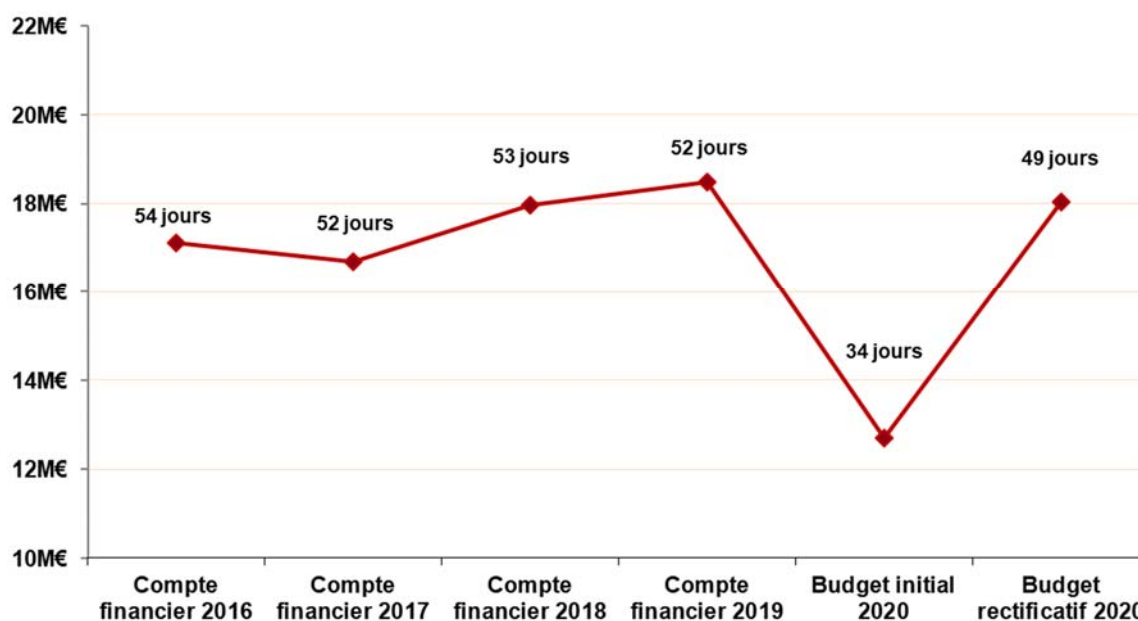


Figure 3 : évolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2016 (prévisions pour 2020)

Ce fonds de roulement sera mobilisé dans un avenir proche avec des projets immobiliers conséquents tels que la restructuration de la BDL par exemple.

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2019. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles prévisionnelles. Le fonds de roulement disponible s'élèverait à seulement 1M€ représentant 3 jours de fonctionnement.

### 3.4 Le solde budgétaire du BR 2020

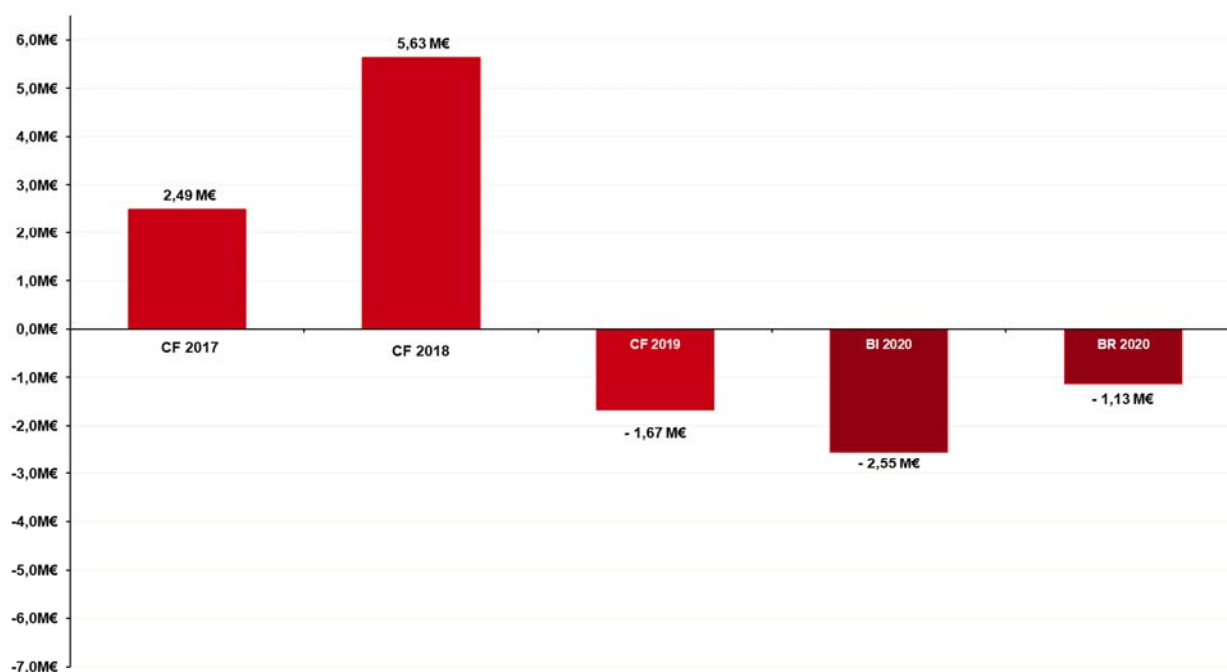
#### De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire est déficitaire pour ce BR 2020 : **-1 126 082€**

En 2019, le solde budgétaire s'est avéré négatif pour 1,67M€. En 2017 et 2018 par contre, ce solde était fortement excédentaire.



**Figure 4 : évolution du solde budgétaire depuis le compte financier 2017 (données prévisionnelles pour 2020)**

Ce schéma démontre que le solde budgétaire peut être très variable d'une année à l'autre. Son évolution est fortement associée aux opérations pluriannuelles et aux opérations fléchées qui ont un impact significatif sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.

Ce solde budgétaire négatif est réduit de moitié entre le BI et le BR car les recettes en encaissement demeurent identiques en volume, tandis que les crédits de paiement diminuent fortement entre les 2 actes budgétaires.

### 3.5 La trésorerie du BR 2020

#### De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le BR 2020 prévoit une mobilisation de la trésorerie pour 2,03M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie de l'établissement à **23,83M€** fin 2020 soit 65 jours (seuil d'alerte = 30 jours).

Ce montant est calculé en prenant en compte comme base de départ le niveau de trésorerie constaté au 31/12/2019 lors du compte financier, qui s'élevait à 25,86M€.

Au vu du tableau 4 présenté en annexe, ce prélèvement sur la trésorerie en 2020 s'explique par :

- un solde budgétaire déficitaire de 1,13M€
- un décalage déficitaire de 0,9M€ entre les encaissements et décaissements liés aux opérations non budgétaires présentées dans le tableau 5 "opérations pour comptes de tiers"

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un besoin en fonds de roulement (BFR) de -5,8M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, l'établissement n'a pas de difficulté majeure dans la mesure où sa trésorerie couvre largement ses besoins.

### 3.6 Les ratios du BR 2020

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

#### 3.6.1 Les ratios en comptabilité générale

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

##### 3.6.1.1 Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
17,1%	21,6%	22,5%	25,0%	24,7%

Depuis 2017, le poids des charges de fonctionnement augmente. Cela s'explique principalement par le transfert de l'Etat des financements relatifs aux CDSN, dont une grande partie est reversée en fonctionnement par l'ENS de Lyon aux établissements dans lesquels les doctorants vont effectuer leur thèse.

##### 3.6.1.2 Dépendance aux financements de l'État

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
14,5%	14,4%	15,9%	15,2%	16,0%

Pour ce BR, les ressources propres encaissables représentent 16% des produits encaissables. La dépendance de notre établissement aux financements de l'Etat demeure élevée, la subvention pour charges de service public (SCSP) étant la principale recette de l'Ecole.



### 3.6.1.3 Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
2,4%	1,6%	2,0%	0,03%	0,3%

Pour ce BR 2020, le résultat prévisionnel est en hausse par rapport à celui inscrit au BI, ce qui explique que son poids augmente en pourcentage par rapport aux recettes de fonctionnement de l'établissement. Il s'explique par le niveau prévisionnel du résultat passant de 47k€ à 441k€ entre le BI et le BR.

### 3.6.1.4 Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
77,6%	74,4%	73,7%	72,9%	72,8%

La tendance du poids des charges de personnel est à la baisse depuis 2017. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement, mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les versements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement.

### 3.6.1.5 Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
5,3%	4,1%	3,8%	2,1%	2,6%

Le taux d'autofinancement basé sur les prévisions du BR est en-dessous des seuils de vigilance et d'alerte.

## 3.6.2 Les ratios en comptabilité budgétaire

### 3.6.2.1 Poids relatif des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
83,4%	78,3%	76,6%	75,2%	75,2%

Comme évoqué pour le ratio du poids des charges de personnel (paragraphe 3.6.1.4), le transfert des CDSN fait baisser le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement.

### 3.6.2.2 Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres (globalisées et fléchées) / total des recettes.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
7,4%	6,4%	6,3%	6,2%	5,9%

La part des recettes propres encaissées diminue entre le BI et le BR. Cela s'explique essentiellement par une prévision revue à la hausse des subventions de l'État sur l'exercice 2020. Comme évoqué au paragraphe 3.6.1.2, la SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics.

### 3.6.2.3 Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inévitables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer quoiqu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
2,3%	5,9%	6,2%	6,7%	4,3%

En comparaison de 2019, le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs prévus en 2020 est en diminution. Cela signifie que l'établissement a moins d'engagements à dénouer liés aux années antérieures.

### 3.6.2.4 Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
136,2%	126,5%	114,4%	109,5%	117,1%

Les restes-à-payer de notre établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années. Citons comme exemple le loyer dans le cadre du contrat de partenariat qui s'étend sur plus de 25 ans ou encore les reversements CDSN qui s'échelonnent sur 3 exercices budgétaires pour chacune des promotions.

Le poids relatif des restes-à-payer augmente au BR 2020 car un engagement de plus de 3M€ est prévu pour intégrer dans le loyer du contrat de partenariat les coûts afférents aux travaux supplémentaires souhaités par l'ENS de Lyon.

### 3.6.2.5 Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des restes-à-payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2017	2018	2019	BI 2020	BR 2020
12,8%	8,8%	8,2%	8,4%	7,7%

Ce ratio diminue entre le taux constaté en 2019 et celui prévu au BR 2020. Ce taux plutôt faible signifie que l'établissement peut honorer sur l'exercice 2020 les décaissements liés à des dépenses rattachées comptablement à l'exercice 2019.

## 4. Analyse des recettes et dépenses du budget rectificatif 2020

### 4.1 Les impacts financiers de la crise sanitaire COVID-19

La crise sanitaire et le confinement ont eu des impacts financiers importants au sein de l'ENS de Lyon.

#### 4.1.1 Perte de recettes les plus significatives

L'établissement a connu une diminution de 500k€ de diverses recettes qui avaient été prévues au budget initial, qui s'explique par la fermeture des accès à l'établissement et la mise à l'arrêt de certaines activités pendant plusieurs semaines.

Le tableau ci-dessous recense les principales diminutions de ressources en 2020 :

Recettes	Pertes dues à la crise sanitaire
Loyers résidences étudiantes	-350 000 €
Formation continue	-55 000 €
Diverses refacturations dont CROUS, IEA...	-50 000 €
Locations amphithéâtre Mériel et salles	-30 000 €
Recettes externes de reprographie	-12 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>-497 000 €</b>

La perte la plus significative concerne les loyers des résidences étudiantes. Afin d'anticiper des difficultés éventuelles pour les étudiants, l'ENS de Lyon a pris la décision de ne facturer aucun loyer aux hébergés ayant quitté définitivement ou temporairement la résidence à partir du début du confinement.

#### 4.1.2 Dépenses supplémentaires les plus significatives

D'importantes dépenses ont été réalisées afin de faire face à la crise sanitaire et ses conséquences sur les activités de l'établissement.

Les dépenses les plus significatives dues au COVID sont précisées dans le tableau ci-dessous:

Dépenses	Impact crise sanitaire
Achat de masques, gels hydroalcooliques, divers EPI	200 000 €
Acquisition d'ordinateurs portables, micro-casques, divers matériels informatiques pour personnels enseignants et administratifs	155 000 €
Prolongation CDD doctorants et post-doctorants	140 000 €
Installation Wifi résidence Monod	90 000 €
Equipement de salles en matériels de visioconférence	70 000 €
Aide sociale aux étudiants boursiers pour achats d'ordinateurs	60 000 €
Frais supplémentaires pour l'organisation du concours d'entrée à l'ENS	30 000 €
Frais rapatriement étudiants à l'étranger	20 000 €
Aides sociales supplémentaires pour les étudiants (FSDIE)	20 000 €
Dépenses diverses dont remboursement des repas aux agents présents sur site pendant la fermeture	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>795 000 €</b>

#### 4.1.3 Coût total supporté par l'ENS de Lyon

La COVID-19 a donc eu de fortes répercussions financières pour l'École. Elle a perdu 500 000€ de recettes propres sur l'exercice 2020, alors qu'elle a dû dépenser dans le même temps 800 000€ pour faire face à cette crise sans précédent.

En parallèle, certaines dépenses courantes ont été réduites en 2020. La fermeture des sites de l'École durant le confinement a entraîné une moindre consommation des fluides (eau, gaz, électricité, chauffage).

Quant aux dépenses de frais de déplacement et de missions prises en charge par l'ENS sur les moyens établissement, elles ont été réduites de 250 000€. Cela concerne principalement le concours d'entrée dont les oraux n'ont pas eu lieu cette année, mais aussi l'Ifé entre autres.

Dans le cadre de la phase 2 du dialogue stratégique avec le ministère, l'ENS de Lyon a bénéficié d'un financement de 100 000€ pour le projet d'innovation pédagogique et d'appui à l'enseignement à distance. Cela permet de couvrir principalement les équipements pour l'enseignement à distance.

En tenant compte de ces économies et du financement supplémentaire versé par le ministère, le coût total de la crise sanitaire à la charge de l'établissement est évalué à **700 000€** pour l'année 2020. Le décalage d'opérations immobilières en 2021 n'est pas pris en compte dans les dépenses réduites en 2020 car il s'agit d'une reprogrammation.

## 4.2 Analyse des recettes du budget rectificatif 2020

### 4.2.1 Ensemble des recettes inscrites au budget rectificatif

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/ BI 2020
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	125 282 423 €	125 170 701 €	<b>125 519 187 €</b>	348 486 €
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 053 323 €	1 027 693 €	<b>1 030 667 €</b>	2 974 €
	<b>TOTAL</b>	<b>115 267 772 €</b>	<b>122 033 936 €</b>	<b>126 335 746 €</b>	<b>126 198 394 €</b>	<b>126 549 854 €</b>	351 460 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 434 544 €	10 796 477 €	<b>10 411 777 €</b>	-384 700 €
	BDL	9 930 €	0 €	87 021 €	50 000 €	<b>50 000 €</b>	0 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 120 637 €</b>	<b>12 110 257 €</b>	<b>6 521 565 €</b>	<b>10 846 477 €</b>	<b>10 461 777 €</b>	-384 700 €
<b>TOTAL recettes en encaissements</b>		<b>123 388 409 €</b>	<b>134 144 193 €</b>	<b>132 857 311 €</b>	<b>137 044 871 €</b>	<b>137 011 631 €</b>	-33 240 €

Les recettes à l'encaissement sont équivalentes par rapport aux estimations du BI. La légère baisse des encaissements prévus en recettes fléchées est compensée par la hausse des encaissements en recettes globalisées.

Les recettes à l'encaissement sont ainsi estimées à **137,01M€** en 2020. Les recettes propres telles que présentées dans l'annexe n°2 (ressources propres parmi les recettes globalisées et autres recettes fléchées parmi les recettes fléchées) constituent 5,9% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

Ces recettes sont constituées de 126,55 M€ de recettes dites globalisées (cf. 4.2.2) et de 10,46 M€ de recettes dites fléchées (cf. 4.2.3).

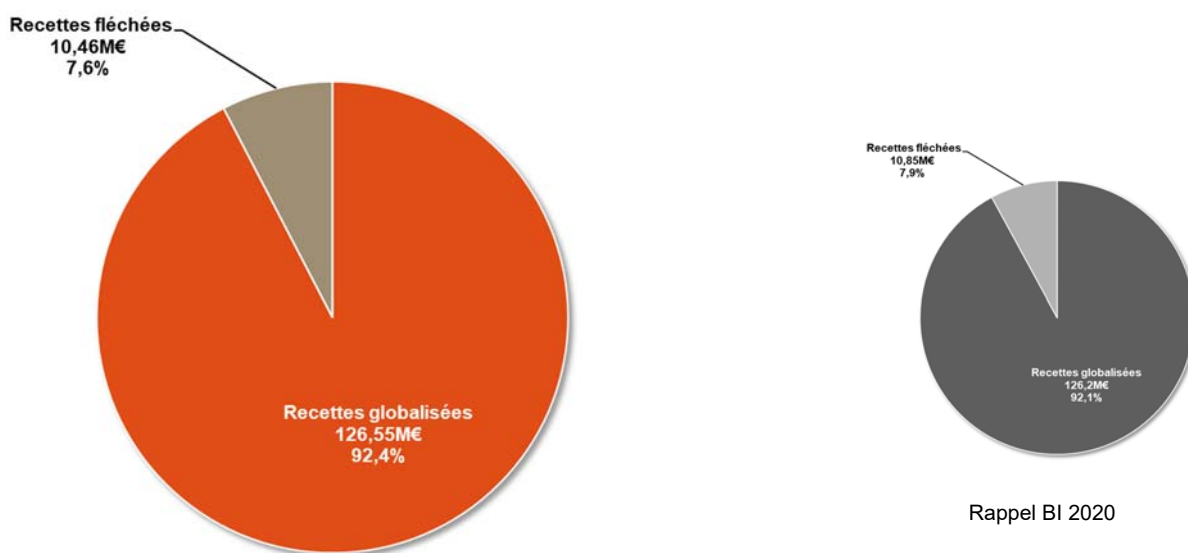


Figure 5 – Répartition des recettes à l'encaissement au BR 2020

## 4.2.2 Les recettes globalisées

Elles représentent **126,55M€** soit 92,4% des recettes totales de l'École (126,2M€ au BI).

La SCSP est incluse dans cette catégorie des recettes globalisées et est évaluée en tenant compte notamment de la notification du MESRI datée du 16 septembre 2020. Elle est estimée à 118,35M€. Le détail de la SCSP prévisionnelle 2020 est présentée dans le tableau suivant. La SCSP représente 86% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

Subvention pour charges de service public	Montants
<b>Dotation de masse salariale</b>	<b>105 258 488 €</b>
Masse salariale	88 607 947 €
Compensation PERSEE	500 000 €
Transfert contrats doctoraux CDSN	13 499 640 €
Contrats doctoraux sur appels d'offre	1 707 300 €
Compensation glissement vieillesse technicité (GVT)	0 €
Compensation indemnité CSG	481 078 €
Compensation 2020 PPCR	209 474 €
Compensation MAD auprès d'Interpol	81 422 €
Compensation congé pour projet pédagogique	5 000 €
Monétisation des congés, plan vélo et mobilité active	9 559 €
Révision de l'IFSE - Filières adm et sociales	12 703 €
Compensation versement primes exceptionnelles COVID-19 - courrier MESRI du 26/06/20	64 570 €
Actions spécifiques : compensations IUF	79 795 €
<b>Dotation de fonctionnement</b>	<b>13 090 792 €</b>
Dotation globalisée de fonctionnement	12 212 816 €
Actions spécifiques : participation concours communs session 2020	498 983 €
Actions spécifiques : compensation partielle perte recettes loyers résidences étudiantes	150 000 €
Actions spécifiques : IUF crédits scientifiques	131 250 €
Actions spécifiques : innovation pédagogique et appui à l'enseignement à distance (phase 2 dialogue stratégique de gestion) - courrier MESRI du 31/07/20	100 000 €
Actions spécifiques : dotation Persée	50 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU et du CNAP	9 228 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU	11 000 €
Actions spécifiques : aides aux étudiants handicapés - courrier MESRI du 15/06/2020	5 000 €
Actions spécifiques : concours ITRF 2020	973 €
Groupement de commandes 2019-2022 avec Elsevier - contribution 2020	-78 458 €
<b>Total dotation prévisionnelle État</b>	<b>118 349 280 €</b>

**Tableau 1 – Recettes du MESRI inscrites au budget rectificatif 2020 - subvention pour charges de service public**

Les recettes globalisées prévisionnelles augmentent de 0,35M€ en comparaison du budget initial 2020, soit un volume quasi identique entre les deux actes budgétaires.

Cette relative stabilité est en réalité composée de différentes variations. En effet comme évoqué précédemment, la crise sanitaire a généré une **perte de recettes propres** estimée à environ **500k€** dont 350k€ liés aux loyers des résidences étudiantes.

En contrepartie, la subvention pour charges de service public a été revue à la hausse. Une recette supplémentaire de **100k€** est inscrite dans ce budget rectificatif : elle correspond au financement obtenu pour le projet d'**innovation pédagogique** et d'**appui à l'enseignement à distance**.

Une compensation partielle relative à la perte de recettes des loyers des résidences étudiantes a été inscrite pour un montant estimé à **150k€**. La demande de compensation a été formulée par l'ENS de Lyon auprès de la tutelle.

La subvention de **masse salariale** a également été réajustée à la hausse en comparaison du budget initial.

Par son courrier du 29/06/20, le MESRI apporte un financement d'environ **65k€** pour le versement de primes COVID exceptionnelles au vu de la crise sanitaire.

Les recettes liées à la révision de l'IFSE ou encore au congé pour projet pédagogique ont aussi été ajoutées par rapport aux prévisions initiales pour environ **27k€**.

Enfin, la **mise à disposition** d'un personnel auprès d'un autre établissement est compensée dans la SCSP à hauteur de **81k€**.

Les recettes liées aux **prestations de recherche**, pour lesquelles les dépenses ne sont pas soumises à justification financière, demeurent stables entre les 2 actes budgétaires : **+17k€**.

Les recettes générées par la participation des **EPST** (CNRS, INRIA...) au fonds recherche sont revues à la hausse pour environ **184k€** supplémentaires.

Le schéma ci-dessous présente la répartition des recettes globalisées encaissables (8,33 M€), hors subvention pour charges de service public (SCSP).



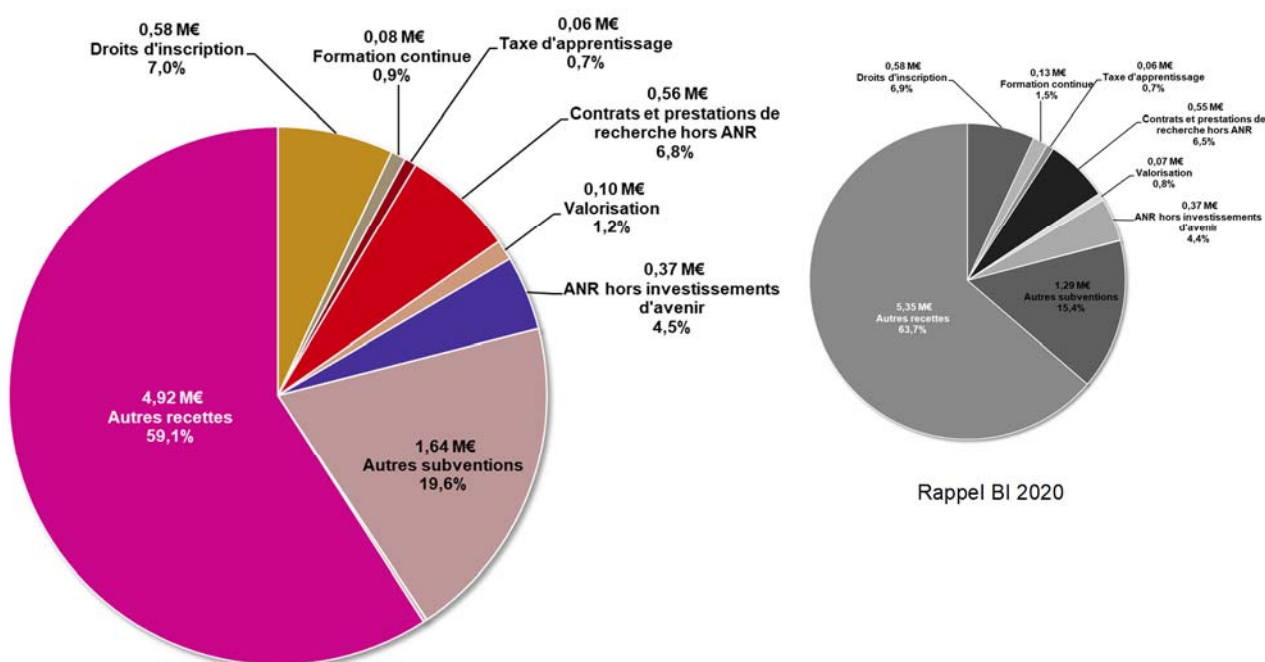


Figure 6 – Répartition des recettes globalisées hors SCSP

Dans la catégorie “**autres recettes**” qui représente 4,92M€, on retrouve notamment :

- **1,28M€** de loyers des résidences étudiantes
- **780k€** relatifs aux mises à disposition sortantes de personnels
- **400k€** liés à l’engagement décennal
- **291k€** de refacturation pour l’utilisation du Plateau de Biologie Expérimentale de la Souris (PBES)
- **196k€** de certificats d’économie d’énergie
- **72k€** de locations des salles et amphithéâtres

Parmi les 1,64M€ en “autres subventions”, 691k€ correspondent aux recettes provenant des EPST (CNRS, INRIA...) dans le cadre de la participation de ces établissements au fonds recherche de l’École. Sont également compris 120k€ d’adhésions et de participations de partenaires à la banque d’épreuves littéraires (BEL) par exemple.

La “contrats et prestations de recherche hors ANR” concernent les recettes liées aux prestations réalisées dans les laboratoires de recherche pour des partenaires privés ou publics, comme Sanofi ou Safran par exemple.

### 4.2.3 Les recettes fléchées

Elles s'établissent à **10,46M€** au budget rectificatif 2020, soit 7,6% des recettes totales.

Pour ce budget rectificatif réalisé suite à la crise sanitaire, les prévisions de recettes fléchées n'ont pas été réajustées. Ce sont donc les encaissements prévus lors du budget initial qui demeurent. Seuls 384 700€ relatifs au dernier encaissement attendu pour la MOP Descartes ont été déprogrammés car le bilan financier sera effectué en 2021.

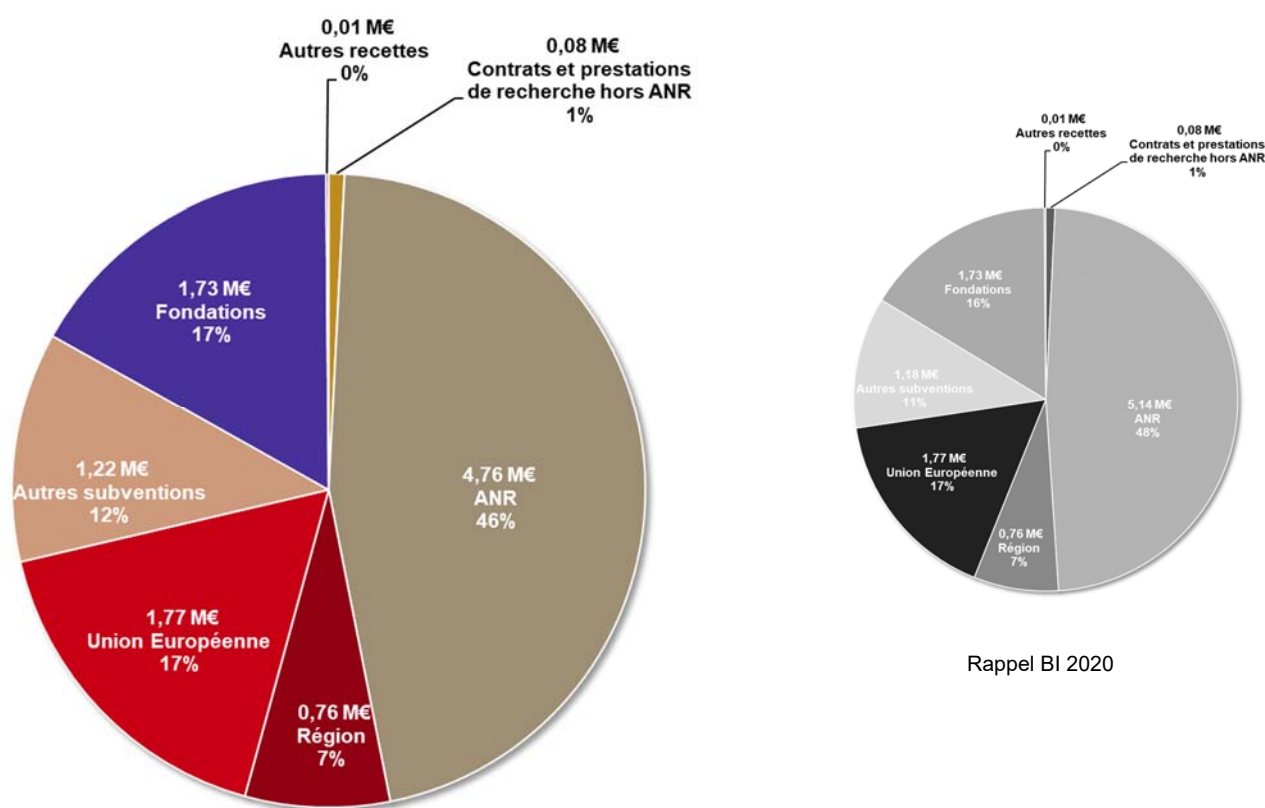


Figure 7 – Répartition des recettes fléchées inscrites au BR 2020

On remarque que l'**ANR** concentre quasiment la moitié des encaissements de recettes fléchées prévus en 2020. Près de **1,9M€** d'encaissements sont ainsi prévus dans le cadre d'une soixantaine de contrats de recherche en cours ou à venir soutenus financièrement par l'agence nationale de la recherche. Il y a en outre d'importants acomptes intermédiaires attendus pour des contrats d'**investissements d'avenir** qui sont également financés par l'ANR, pour un montant total évalué à **2,6M€**. Sont par exemple attendus des encaissements pour plus de 865k€ au total liés aux IDEX Breakthrough « ACADEMICS » et « TORE » dont les porteurs de projet sont des chercheurs du laboratoire de Physique. Deux encaissements de 400k€ chacun sont par ailleurs prévus pour des IDEX Fellowships portés respectivement par le groupement d'analyse et de théorie économiques (GATE) et par le laboratoire de chimie.

Parmi les recettes de l'**Union Européenne** estimées à **1,77M€**, il y a deux contrats ERC : AlgoQIP au laboratoire de l'informatique du parallélisme avec un préfinancement estimé à 522k€, et Podcast au centre de recherche astrophysique de Lyon pour environ 430k€.

Il est à noter la part importante des recettes relatives aux **fondations** : 16% de l'ensemble des recettes fléchées pour des encaissements attendus à hauteur de **1,73M€**. Un contrat de recherche financé par Simons Foundation a ainsi débuté en 2019 (coût total de 800k€), pour lequel un encaissement de 178k€ devrait intervenir en 2020. Un projet de contrat à 730k€ est en cours de finalisation avec Silicon valley Community Foundation : un encaissement de 220k€ est ainsi prévu au BI 2020. Ces deux exemples de financements par des fondations sont chacun portés par le laboratoire de physique.

Les recettes de la **Région** comprennent des versements liés à plusieurs financements : 86k€ pour les projets dits SCUSI, 100k€ pour les COMESUP ou encore 165k€ pour les Pack Ambition notamment.

## 4.3 Analyse des dépenses du budget rectificatif 2020

### 4.3.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget rectificatif

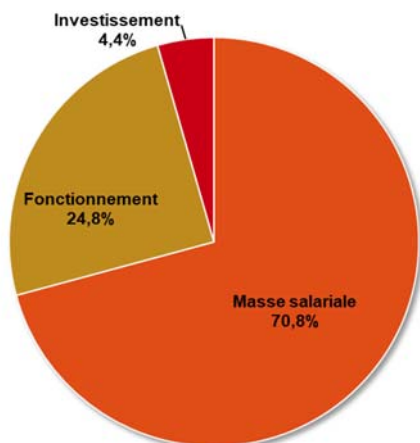
Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/BI 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	97 462 239 €	99 946 734 €	<b>99 648 867 €</b>	-297 867 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	<b>57 964 €</b>	15 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>94 328 489 €</b>	<b>95 851 413 €</b>	<b>97 539 020 €</b>	<b>99 989 698 €</b>	<b>99 706 831 €</b>	-282 867 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	32 211 074 €	<b>33 884 047 €</b>	1 672 973 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €
	<b>TOTAL</b>	<b>28 043 049 €</b>	<b>32 233 977 €</b>	<b>31 267 956 €</b>	<b>33 240 831 €</b>	<b>34 885 778 €</b>	1 644 947 €
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	7 340 138 €	<b>6 250 731 €</b>	-1 089 407 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	0 €	<b>8 807 €</b>	8 807 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 649 566 €</b>	<b>5 527 967 €</b>	<b>6 668 686 €</b>	<b>7 340 138 €</b>	<b>6 259 538 €</b>	-1 080 600 €
<b>TOTAL autorisations d'engagement</b>		<b>131 021 104 €</b>	<b>133 613 358 €</b>	<b>135 475 662 €</b>	<b>140 570 667 €</b>	<b>140 852 147 €</b>	281 480 €

Tableau 2 – Autorisations d'engagement par masse inscrites au budget rectificatif 2020

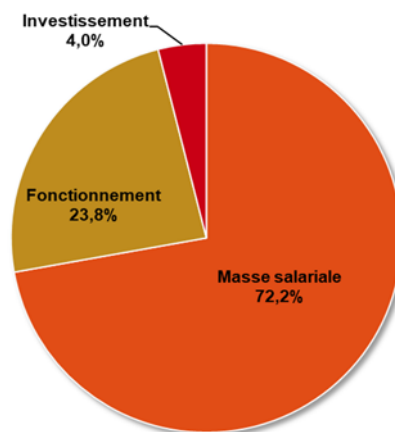
Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020/BI 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	97 463 294 €	99 946 734 €	<b>99 648 867 €</b>	-297 867 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	<b>57 964 €</b>	15 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>94 279 246 €</b>	<b>95 834 196 €</b>	<b>97 540 075 €</b>	<b>99 989 698 €</b>	<b>99 706 831 €</b>	-282 867 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	31 999 229 €	<b>31 929 855 €</b>	-69 374 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €
	<b>TOTAL</b>	<b>18 739 353 €</b>	<b>26 533 714 €</b>	<b>29 778 845 €</b>	<b>33 028 986 €</b>	<b>32 931 586 €</b>	-97 400 €
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	6 573 338 €	<b>5 476 453 €</b>	-1 096 885 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	0 €	<b>22 843 €</b>	22 843 €
	<b>TOTAL</b>	<b>7 884 476 €</b>	<b>6 148 727 €</b>	<b>7 210 018 €</b>	<b>6 573 338 €</b>	<b>5 499 296 €</b>	-1 074 042 €
<b>TOTAL crédits de paiement</b>		<b>120 903 075 €</b>	<b>128 516 638 €</b>	<b>134 528 937 €</b>	<b>139 592 022 €</b>	<b>138 137 713 €</b>	-1 454 309 €

Tableau 3 – Crédits de paiement par masse inscrits au budget rectificatif 2020

Les autorisations d'engagement sont à un niveau proche de celui du BI avec 140,85M€ prévus, tandis que les crédits de paiement diminuent de 1,45M€ en comparaison des prévisions initiales 2020 et atteignent 138,14M€.



Autorisations d'engagement



Crédits de paiement

La masse salariale affiche un montant identique en AE comme en CP, toutefois son poids est moins important parmi les autorisations d'engagement. En effet, les engagements liés aux reversements CDSN sont pris pour 3 ans, d'où un volume d'AE de fonctionnement plus significatif. Les crédits d'investissement prévus au BR représentent une proportion identique en AE et en CP. Parmi les CP programmés en 2020, 4,3% concernent des engagements pris antérieurement soit 5,9M€ (CDSN, loyer du contrat de partenariat, marché pluriannuel d'assurances...).

Les actions LOLF précisent la destination des crédits consommés, permettant ainsi de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales. Pour ce budget rectificatif 2020, la répartition des crédits de paiement (toutes masses confondues : fonctionnement, investissement et masse salariale) demeure dans les mêmes proportions que celles prévues au BI. La masse salariale consacrée à la rémunération des élèves normaliens concentre 24% des dépenses, et ce sont ensuite les Études et la Recherche qui mobilisent le plus de crédits.

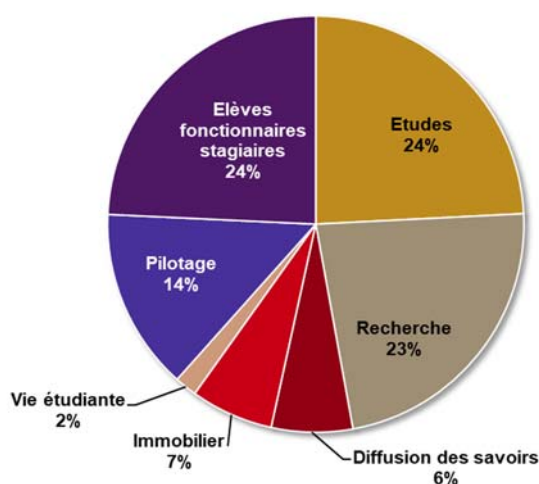


Figure 8 – Répartition des crédits de paiement par destination

## 4.3.2 Les dépenses de fonctionnement

### Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020 / BI 2020
ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	32 211 074 €	<b>33 884 047 €</b>	1 672 973 €
BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 043 049 €</b>	<b>32 233 977 €</b>	<b>31 267 956 €</b>	<b>33 240 831 €</b>	<b>34 885 778 €</b>	<b>1 644 947 €</b>

### Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020 / BI 2020
ENS de Lyon	17 684 369 €	25 462 280 €	26 766 254 €	31 999 229 €	<b>31 929 855 €</b>	-69 374 €
BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	1 029 757 €	<b>1 001 731 €</b>	-28 026 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 739 353 €</b>	<b>26 533 714 €</b>	<b>29 778 846 €</b>	<b>33 028 986 €</b>	<b>32 931 586 €</b>	<b>-97 400 €</b>

Les prévisions de dépenses de fonctionnement de la **BDL** sont quasi constantes par rapport à celles inscrites au budget initial.

Une forte variation des autorisations d'engagement est en revanche observée en fonctionnement pour l'**ENS de Lyon** : +1,67M€ par rapport au BI. Les volumes en crédits de paiement demeurent stables.

Depuis 2017, des travaux complémentaires ont été réalisés dans le cadre du Plan Campus. La prise en charge rétroactive des **fiches techniques modificatives (FTM)** – nouveaux travaux souhaités par l'ENS de Lyon et non pris en compte dans le contrat de partenariat à sa signature - entraîne un réajustement du loyer du contrat de partenariat. L'établissement doit ainsi prendre un engagement complémentaire estimé à 3,1M€ (en AE).

Les **dépenses d'énergie** - eau, gaz, électricité, chauffage - avaient été estimées à 3,4M€ au budget initial. La fermeture des locaux lors du confinement a eu pour conséquence de revoir à la baisse la prévision de dépense liée à cette charge, à hauteur de 250k€ environ.

Quant aux dépenses de **frais de déplacement et de missions** prises en charge par l'ENS sur les moyens établissement, elles ont également été réduites de 250 000€. Cela concerne principalement le concours d'entrée dont les oraux n'ont pas eu lieu cette année.

Comme vu précédemment, des **dépenses supplémentaires** ont été réalisées par l'ENS de Lyon afin de pallier aux conséquences de la **crise sanitaire**.

- 1) En fonctionnement, ce sont donc **260k€** qui ont été inscrits à ce BR 2020 pour les achats de masques, gels, **EPI** ainsi que pour les frais supplémentaires liés à l'organisation du concours d'entrée et au rapatriement des étudiants à l'étranger courant mars/avril 2020.
- 2) Il est également prévu, à l'automne 2020, d'acquérir environ **240 tables individuelles** afin de remplacer les tables biplaces dans des salles de cours de l'établissement et d'augmenter les capacités des effectifs. Le coût total est estimé à environ **22k€**.
- 3) Le restaurant universitaire du site Monod devait rouvrir en septembre 2020. Les travaux ont pris du retard avec la crise sanitaire. Pour pallier au manque de places assises du restaurant Descartes dû à ce retard et au protocole sanitaire, l'ENS de Lyon a décidé de louer des **barnums** pour une durée minimale de 6 mois. Le coût de cette location en 2020 est évalué à environ **25k€**.

Les crédits 2020 prévus pour les **versements CDSN** aux établissements partenaires ont été réajustés au regard de la consommation réalisée en 2019. Ce sont donc **11M€ en AE** et **11,4M€ en CP** qui sont inscrits à ce budget rectificatif. Les AE correspondent aux derniers engagements relatifs à la promotion 2019-2022 ainsi qu'aux nouveaux engagements que l'établissement prend pour la nouvelle promotion qui a débuté au 1<sup>er</sup> septembre 2020 : cela concerne 130 doctorants. Quant aux CP, ils sont prévus afin de payer les 8 derniers mois pour la promotion 2017-2020, une année entière pour les promotions 2018-2021 et 2019-2022, et enfin 4 mois pour la nouvelle promotion 2020-2023 de septembre à décembre 2020. Pour rappel, le ministère compense totalement ces dépenses via un ajustement de la dotation de masse salariale.

Le tableau ci-dessous présente le détail des versements prévus par promotion CDSN :

CDSN autres établissements	Nombre doctorants	Coût total opération	AE 2017	AE 2018	AE 2019	AE 2020	AE 2021 et +	TOTAL AE	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021 et +	TOTAL CP
Cohorte 2017	127	10 395 635 €	7 695 707 €	2 699 928 €	0 €	0 €		10 395 635 €	109 092 €	4 218 105 €	2 859 015 €	3 131 695 €		10 317 907 €
Cohorte 2018	132	10 799 712 €		9 408 840 €	1 318 147 €	0 €	0 €	10 726 987 €		490 914 €	4 127 188 €	3 572 632 €	2 536 253 €	10 726 987 €
Cohorte 2019	139	11 372 424 €			9 408 840 €	1 963 584 €	0 €	11 372 424 €			600 006 €	4 250 000 €	6 522 418 €	11 372 424 €
Cohorte 2020	130	10 636 080 €				9 040 668 €	1 595 412 €	10 636 080 €				472 715 €	10 163 365 €	10 636 080 €
<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>43 203 851 €</b>	<b>7 695 707 €</b>	<b>12 108 768 €</b>	<b>10 726 987 €</b>	<b>11 004 252 €</b>	<b>1 595 412 €</b>	<b>43 131 126 €</b>	<b>109 092 €</b>	<b>4 709 019 €</b>	<b>7 586 209 €</b>	<b>11 427 042 €</b>	<b>19 222 036 €</b>	<b>43 053 398 €</b>

Enfin, des crédits à hauteur de **240k€** sont prévus par la **Direction des systèmes d'information** pour des prestations d'accompagnement afin de développer les outils pour la VP Etudes. Ce sont 125k€ supplémentaires par rapport au budget initial qui prévoyait seulement 115k€ de prestations.



### 4.3.3 Les dépenses d'investissement

#### Autorisations d'engagement

#### Crédits de paiement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020 / BI 2020	CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	Ecart BR 2020 / BI 2020
ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	7 340 138 €	<b>6 250 731 €</b>	-1 089 407 €	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	6 573 338 €	<b>5 476 453 €</b>	-1 096 885 €
BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	0 €	<b>8 807 €</b>	8 807 €	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	0 €	<b>22 843 €</b>	22 843 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 649 566 €</b>	<b>5 527 967 €</b>	<b>6 668 686 €</b>	<b>7 340 138 €</b>	<b>6 259 538 €</b>	-1 080 600 €	<b>TOTAL</b>	<b>7 884 476 €</b>	<b>6 148 727 €</b>	<b>7 210 018 €</b>	<b>6 573 338 €</b>	<b>5 499 296 €</b>	-1 074 042 €

Les prévisions de dépenses en investissement sont estimées à 6,26M€ en AE, soit une diminution de 1,08M€ par rapport aux prévisions du BI. En CP, ce sont 5,5M€ qui sont budgétisés soit -1,07M€. La majorité des projets d'investissement sont portés par la direction du patrimoine.

La **restructuration de la BDL** sur le site Monod reste programmée en 2020, malgré un décalage des travaux dû au COVID. Le budget a été revu à **585k€ en AE et 500k€ en CP** sur l'exercice 2020 au lieu de 1M€, la majorité des travaux devant être livrés début 2021.

Au budget initial, 430k€ avaient été prévus afin de réaliser des **opérations vertueuses d'amélioration énergétique**. Suite à la crise sanitaire, la majorité des travaux sont reportés en 2021. Un montant de **72k€** demeure inscrit à ce budget rectificatif pour les opérations possibles en 2020 : équilibrages du réseau hydraulique et du réseau aéraulique, installation de thermostats.

Un inverseur devait être installé pour la salle informatique de nouvelle génération SING, pour un montant de 300k€. La solution technique a été réévaluée et c'est finalement un tableau général de sécurité qui sera mis en place pour **76k€**.

Le remplacement d'un **groupe froid** dans le bâtiment D3 sur le site Descartes est estimé à **80k€**.

Sur le site Monod, la construction de **chambres de culture** a pu être maintenue pour le même montant que celui estimé lors du budget initial, soit **300k€**.

Comme évoqué dans le paragraphe relatif aux dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire, le service ENS Médias prévoit à ce budget rectificatif **70k€** afin d'équiper des salles de l'établissement en matériels de **visioconférence**.

Les achats d'**ordinateurs portables**, micro-casque et divers matériels informatiques pour personnels enseignants et administratifs sont portés par la DSI et la VP Etudes, en lien avec le service DUNES, pour un montant évalué à **155k€** lors de ce BR.



#### 4.3.4 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois

##### De quoi parle-t-on ?

**Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

**Masse salariale État** : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

**Ressources Propres** : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacations, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

##### 4.3.4.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2020 s'élève à **99 706 831 €**.

Dont, un montant de dépenses prévisionnelles de :

- ➔ **93 512 703 €** sur **masse salariale État**
- ➔ **6 194 128 €** sur **ressources propres**

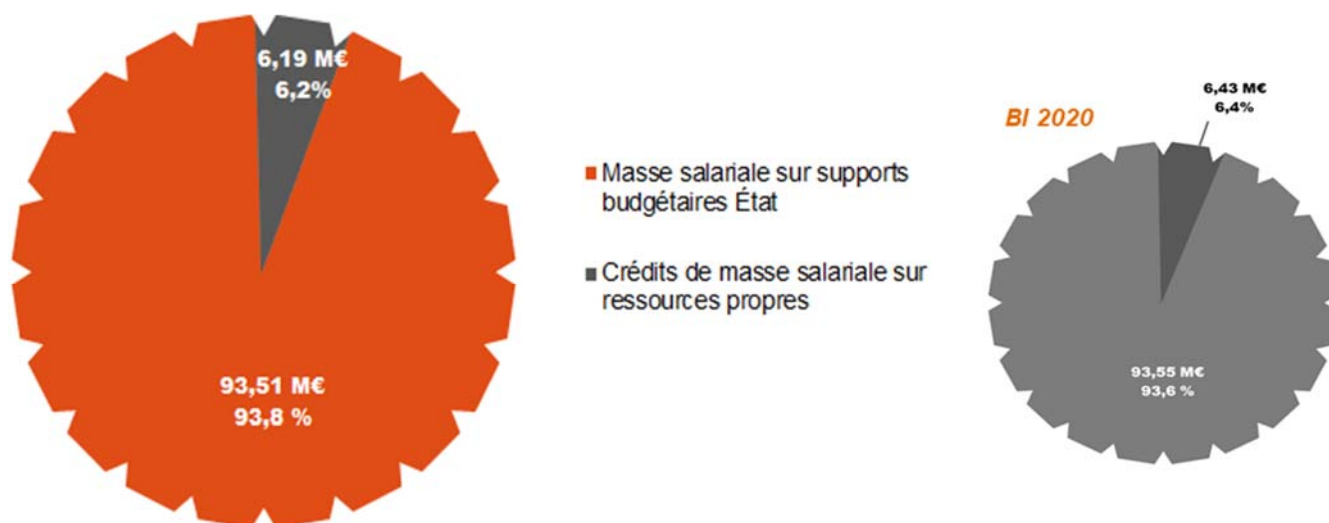


Figure 9 : Part relative de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BR 2020

 Support budgétaire	BR 2020	BI 2020	€	%
MSE	93 512 703 €	93 554 754 €	- 0,04 M€	-0,04%
RP	6 194 128 €	6 434 944 €	- 0,24 M€	-3,7%
<b>Total</b>	<b>99 706 831 €</b>	<b>99 989 698 €</b>	<b>- 0,28 M€</b>	<b>-0,3%</b>

Entre la prévision initiale et rectificative, les coûts salariaux demeurent relativement stables au global : - 283k€ (-0,3%).

A noter, la très légère diminution de la masse salariale État (-42k€ ; -0,04%) et des charges de personnels financées sur ressources propres (-3,7%).

#### 4.3.4.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

##### A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions rectificatives et initiales

###### De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la MS. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.

- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la MS des changements de salaire, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire

- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la MS des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

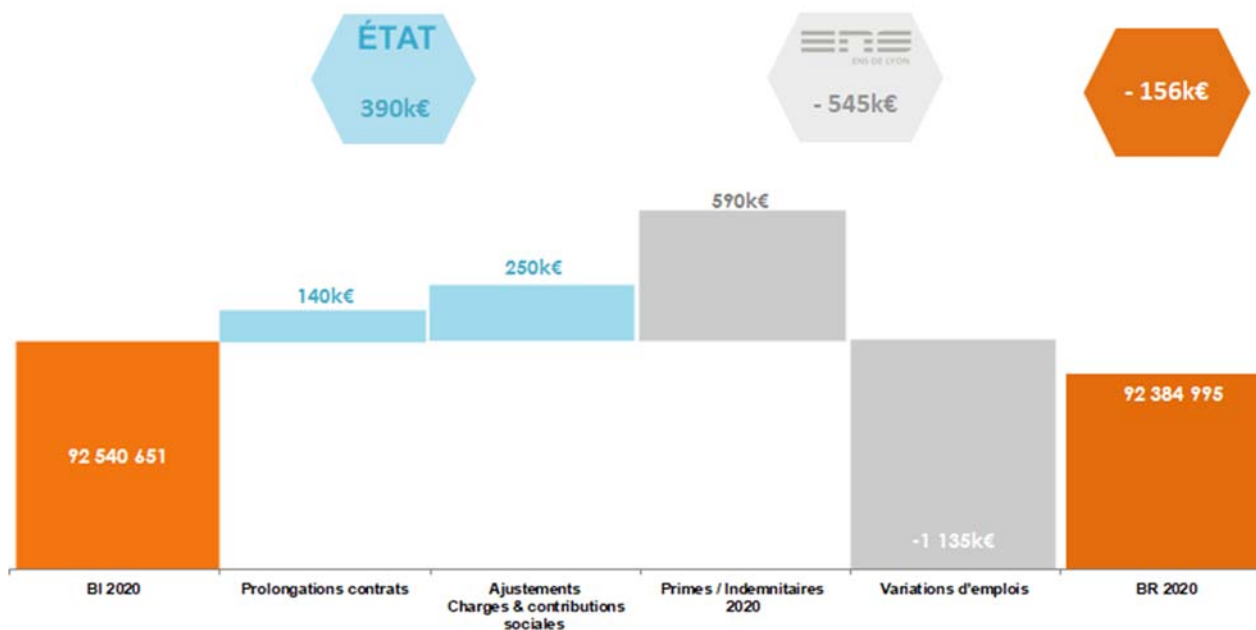


Figure 10 : Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État sur emplois budgétaires entre la prévision initiale et rectificative

Support budgétaire	BR 2020	BI 2020	€	%
MSE - dépenses de rémunérations	92 384 995 €	92 540 651 €	- 0,16 M€	-0,2%

Entre ces deux prévisions, les dépenses de rémunérations de l'établissement diminuent de près de **160k€ (-0,2 %)**. Cette analyse reste à relativiser, puisqu'au réel, en comparant l'exécution 2019 aux montants inscrits dans ce budget rectificatif, l'établissement enregistrerait une hausse de ses dépenses de MSE et d'emplois en 2020.

La décomposition par facteurs de ces dépenses prévisionnelles présente de manière analytique leur impact budgétaire sur l'exercice 2020.

Ces dépenses sont également regroupées selon leur nature, qu'il s'agisse d'une part, de mesures **réglementaires** (obligatoires) et d'autre part, de **décisions de l'établissement**.


#### ➔ Réglementaires

- ▶ De la prolongation de 3 mois de contrats doctoraux et contrats de recherche affectés par le COVID-19 (**+140k€**)
- ▶ L'ajustement d'éléments de rémunération (prestations, cotisations et contributions sociales) minorées dans le cadre de la prévision initiale : **+250k€**

### A l'initiative de l'établissement :

- La variation du nombre d'emplois constitue le principal déterminant de l'évolution de la masse salariale de l'École, ces coûts liés à l'évolution des effectifs, de la structure d'emplois correspondent au solde des créations ou des suppressions d'emplois sur une année civile.

Entre la prévision initiale et rectificative, ces emplois diminuent : **-25,5 ETPT**, ce qui représentent **-1 135k€** de dépenses salariales à retrancher du BI.

	BR 2020	BI 2020			%
Éèves fonctionnaires stagiaires	906,3	915,8	-	9,6	-1,0%
EC / Doc. contractuels	429,1	435,3	-	6,2	-1,4%
BIATSS	508,7	518,5	-	9,7	-1,9%
<b>MSE</b>	<b>1 844,1</b>	<b>1 869,6</b>	-	<b>25,5</b>	<b>-1,4%</b>

- Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, l'Établissement a décidé de poursuivre les efforts engagés ces dernières années en matière de revalorisation salariale (cf. tableau ci-dessous).

L'École fait donc le choix de renforcer sa politique indemnitaire 2020 en assurant le financement de compléments de rémunération exceptionnels.

Ainsi, après avoir bénéficié d'un soutien budgétaire du ministère de **65k€**, l'Établissement a décidé de consacrer une enveloppe globale maximale de **590k€** à ces primes et indemnités exceptionnelles.

	Mesures salariales - 2016 à 2020	€
	RIFS EEP	500k€
	Alignements primes AENES / ITRF	135k€
	Grilles salariales - Biatss contractuels	90k€
	Primes & indemnitaires 2020 *	590k€
	<i>*mesures exceptionnelles, non pérennes</i>	

**1,31M€**

## A- Répartition de la masse salariale État par population

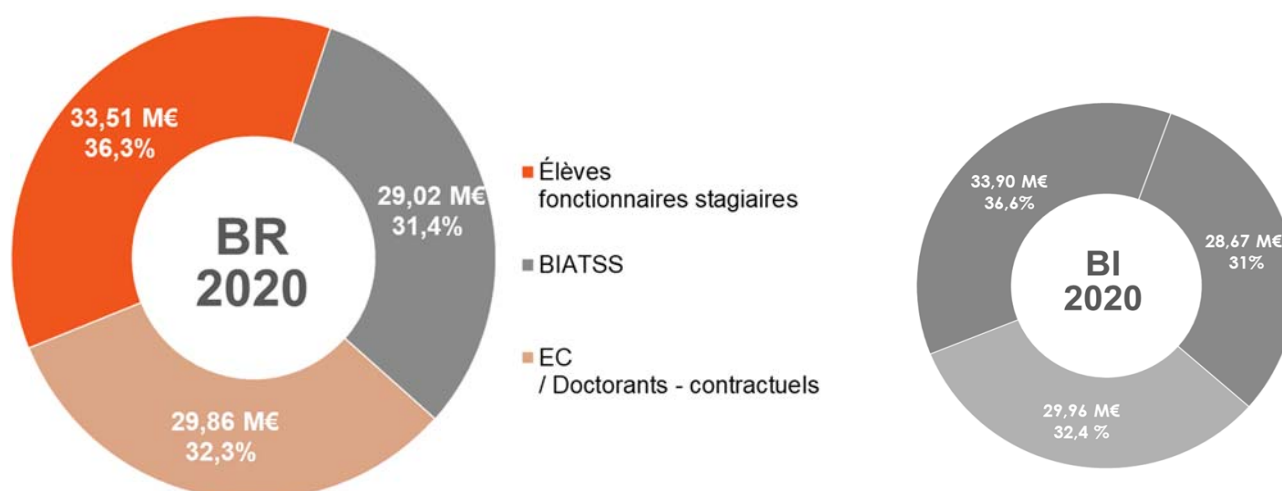


Figure 11 : Répartition de la masse salariale État par population

### ➔ Élèves fonctionnaires stagiaires :

Les dépenses de salaires des **élèves fonctionnaires stagiaires** représentent **36,3%** des dépenses de rémunérations globales.

Population	BR 2020	BI 2020	€	%
Élèves fonctionnaires stagiaires	33 510 732 €	33 905 949 €	- 395 217 €	-1,2%

Cette prévision de dépenses est en diminution : **-395k€**. Cela s'explique par :

- Un réajustement du nombre d'élèves de 4<sup>ième</sup> année sortant des effectifs (correction par rapport au BI, soit -32 sortants constatés),
- et une prévision de solde neutre entre les départs et les retours de césures.

Précisons par ailleurs que les variations d'effectifs liées aux départs et retours en année de césure (congé sans solde) sont difficilement prévisibles lors de la construction budgétaire. En effet, ces chiffres sont connus à partir de septembre. Toutefois, ces prévisions d'entrées et sorties sont construites sur les échanges continus d'informations avec la vice-présidence des Études, qui met tout en œuvre pour anticiper ces mouvements.

## ➔ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels

Population	BR 2020	BI 2020	€	%
Enseignants et EC - Doctorants contractuels	29 856 840 €	29 962 910 €	- 106 071 €	-0,4%

La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** est diminuée de **106k€**.

Cette baisse résulte entre autres :

- De la budgétisation de **200k€** au titre de l'indemnitaire exceptionnel
- De la prolongation des contrats doctoraux et post doctoraux (**+140k€**)
- Du schéma d'emplois des enseignants chercheurs contractuels (**-175k€**) et titulaires (**-270k€** ; 1 départ en retraite et 2 détachements non prévus initialement)

## ➔ BIATSS :

Population	BR 2020	BI 2020	€	%
BIATSS	29 017 423 €	28 671 792 €	345 631 €	1,2%

Les dépenses de rémunérations des personnels **BIATSS** sont en augmentation, résultant :

- De la budgétisation de **+390k€** au titre de l'indemnitaire exceptionnel
- L'ajustement d'éléments de rémunération (prestations, cotisations et contributions sociales) minorées dans le cadre de la prévision initiale : **+250 k€**
- De la variation des emplois : l'écart entre le socle d'exécution prévisionnel 2019 servant de base aux travaux préparatoire du BI et l'exécution au 31/12/2019 (**-295k€**)

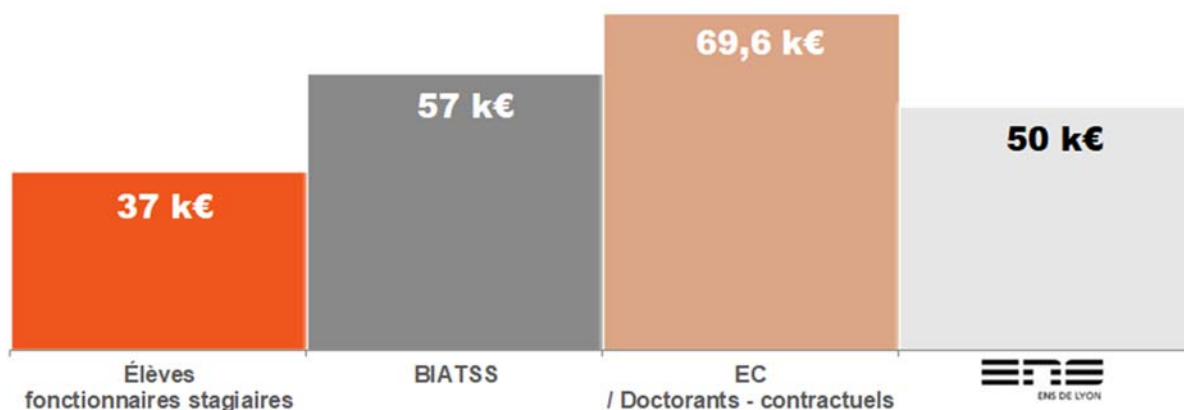


Figure 12 : Coût total employeur prévisionnel moyen selon la population sur masse salariale État

Le **coût total employeur moyen** (titulaires et contractuels confondus) de l'École est estimé à **50 098 €**, soit **629 €** de plus qu'au BI.

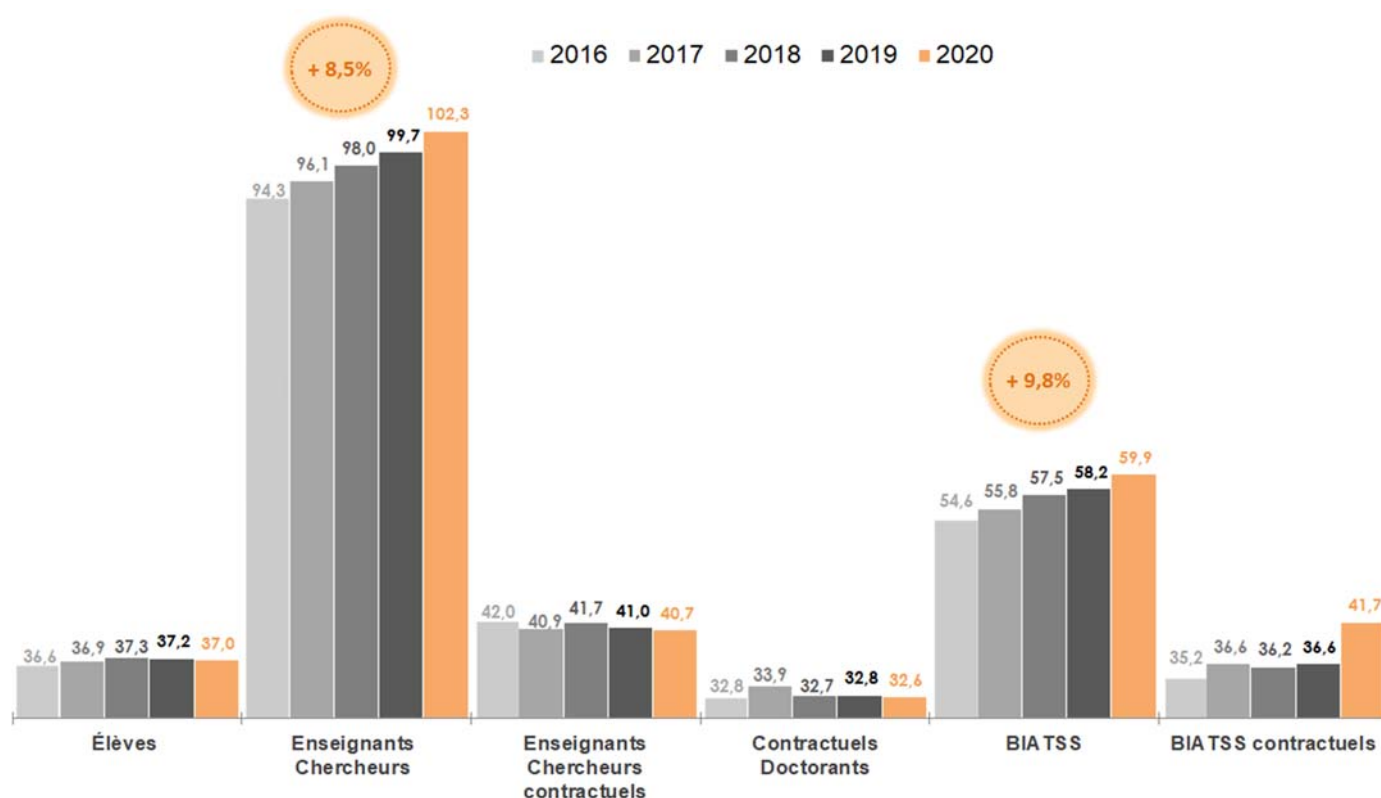



Figure 13 : Évolution annuelle des CTE annuel moyen depuis 2016 en fonction de la population (en k€)

L'évolution annuelle des coûts salariaux résulte de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale et de la politique RH de l'établissement.

Aussi, entre 2016 et 2020, **le CTE moyen des personnels titulaires** augmente de manière significative : **+9,8 %** pour le personnels **Biatss (+2,4% / an en moyenne)** et **+ 8,5 %** pour la population **Enseignants et Enseignants Chercheurs (+2,1% / an)**

Cette progression s'explique par l'impact financier d'éléments décrits dans le tableau ci-dessous :

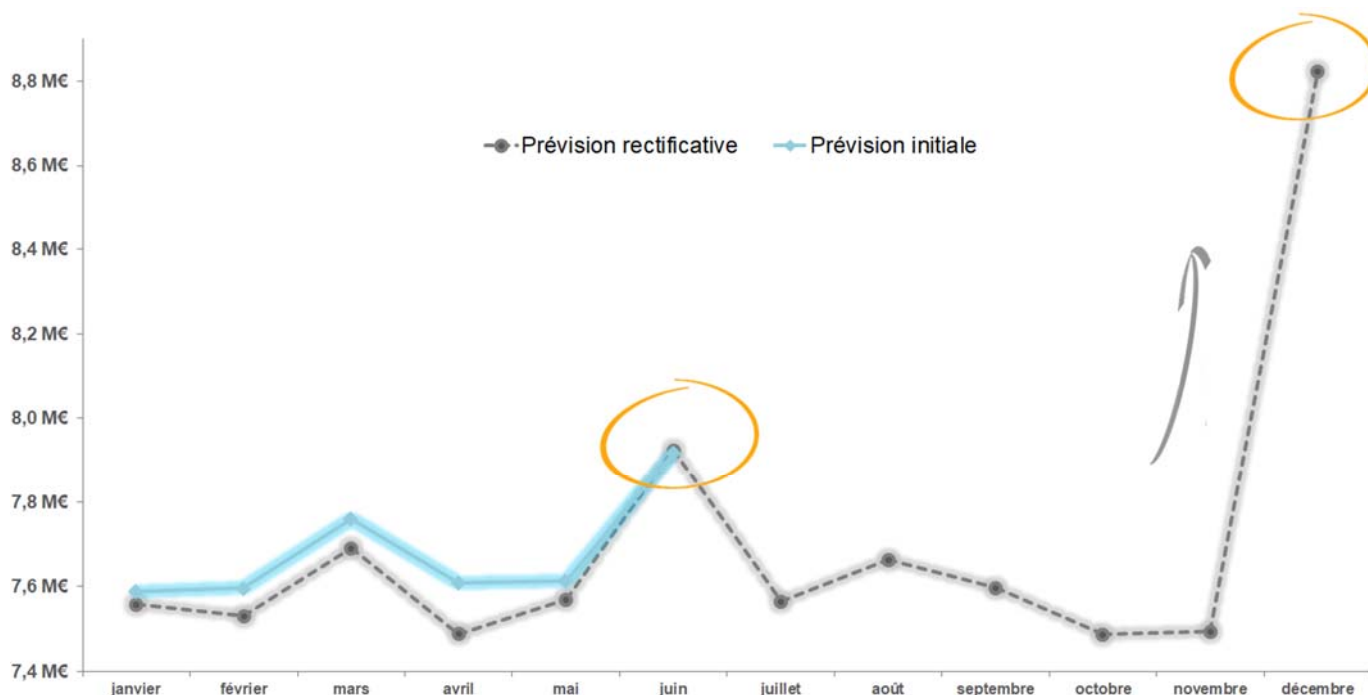
	Mesures	€
État	Valeur du point	1M€
	PPCR	960k€
	Compensation CSG	480k€
	GVT	400k€ / an
	RIFSEEP	500k€
	Alignements primes AENES / ITRF	135k€
	Mesures de revalorisation salariale - contractuels	90k€
	Primes & indemnitaires 2020 *	590k€

*\*mesures exceptionnelles, non pérennes*

Précisions également **la stabilité des charges et contributions employeurs** observée sur cette période.



## B- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État



**Figure 14 : Courbes comparatives entre la prévision initiale, la réalisation de janvier à juin 2020 et la prévision rectificative des dépenses mensuelles de masse salariale État**

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à **92 384 995 €** sur l'exercice 2020.

Les emplois budgétaires étant liés aux ETPT, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois

La dépense moyenne de la masse salariale État s'élève à environ **7,7M€**.

L'aspect discontinu des dépenses mensuelles de personnel se justifie essentiellement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (primes non mensualisées des enseignants-chercheurs par exemple), et des flux d'entrées et de sorties de personnels.

La spécificité du mois de décembre est à souligner. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées, ainsi que des dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

Par ailleurs, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 le taux d'exécution atteint **99,35%**.

Cette légère sous-exécution s'explique par des mouvements de personnels non-connus lors de la construction du budget initial, (recrutements à échéance, démissions d'élèves, départs d'agent en mutation ou détachement...), mais surtout par les effets de la situation financière sur les montants mis en paiement en paie (créant de nombreux décalages).

### C- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

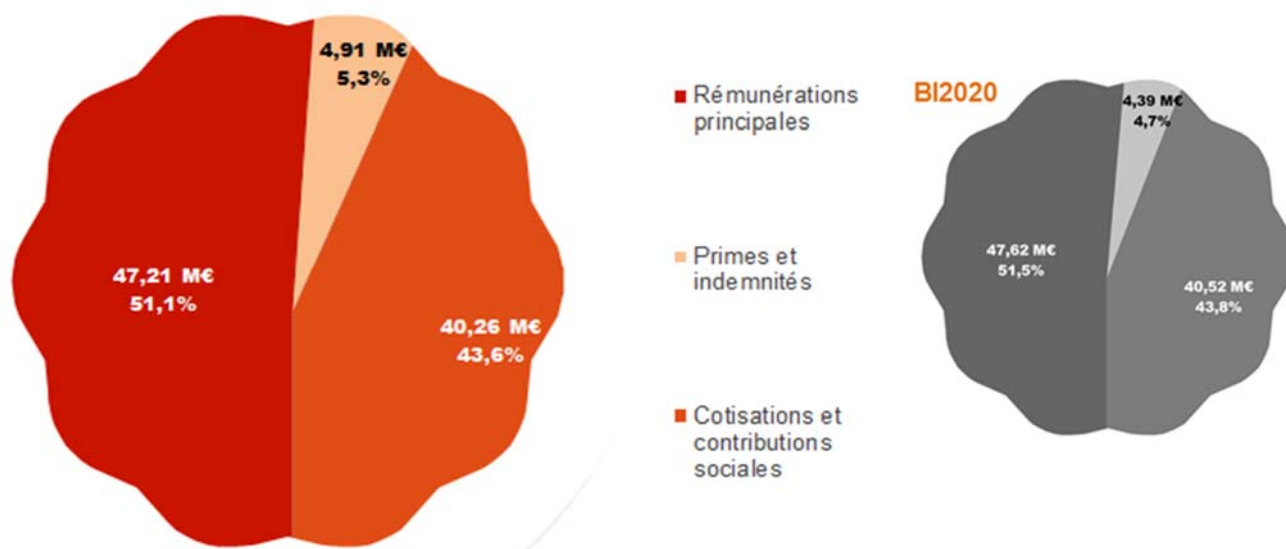


Figure 15 : Répartition des dépenses de personnel sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération (en %)

Dans cet acte budgétaire, la répartition des dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération est la suivante :

- **51,1%** correspondent aux **rémunérations principales** des personnels titulaires et contractuels, soit 47,42M€.
- **43,6%** relèvent des cotisations, **contributions et prestations sociales** avec 40,21M€, dont 29,99 M€ de cotisation employeur au CAS Pensions.
- **5,3%** correspondent aux différents **régimes indemnitaires** (4,91M€), si la répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable par rapport à la ventilation prévue initialement, cette catégorie de rémunération enregistre une hausse significative au regard de la politique indemnitaire 2020 de l'établissement

## E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également **les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois** (vacations administratives et d'enseignements), **et celles hors paie sans ordonnancement préalable** (hors PSOP), telles que l'action sociale ou la restauration.

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de ces dépenses :

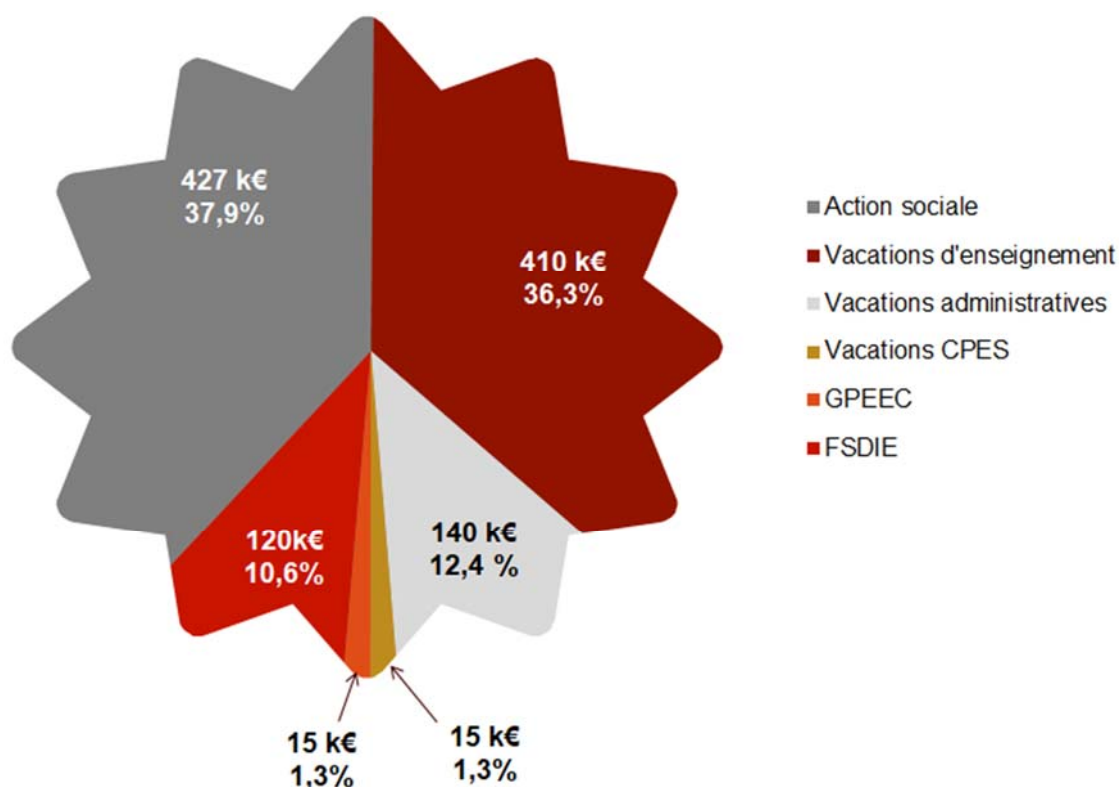


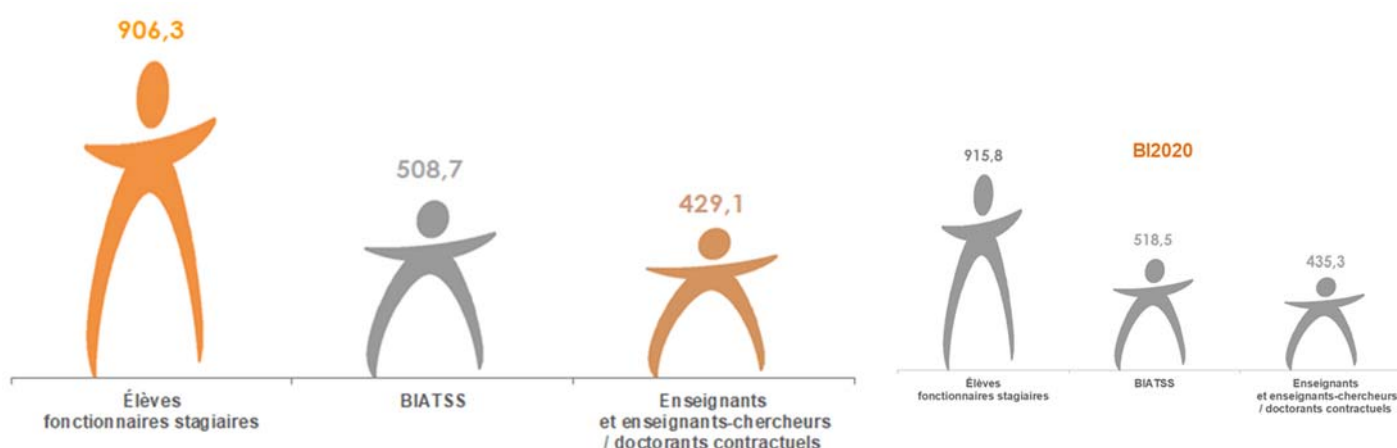
Figure 16 : Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BR 2020 par type de rémunération

Autres dépenses MSE	BR 2020	BI 2020	Écart
Action sociale	427 655 €	407 050 €	20 605 €
Vacations d'enseignement	410 000 €	410 000 €	- €
Vacations administratives	140 053 €	140 053 €	- €
FSDIE	120 000 €	27 000 €	93 000 €
Vacations CPES	15 000 €	15 000 €	- €
GPEEC	15 000 €	15 000 €	- €
<b>Total</b>	<b>1 127 708 €</b>	<b>1 014 103 €</b>	<b>113 605 €</b>

- ➔ Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (**FSDIE**) participe au financement de projets conduits par des étudiants de l'École. Ainsi, au regard du contexte sanitaire, l'Établissement a décidé de mettre en œuvre un plan d'aide à l'équipement d'étudiants en situation de précarité numérique, en inscrivant dans ce budget **60k€** au titre de l'acquisition de matériel informatique. Par ailleurs, cette initiative est accompagnée de mesures d'aides sociales, l'ENS de Lyon consacrant: une enveloppe de **33k€** pour les étudiants rencontrant des difficultés financières.
- ➔ Une nouvelle prévision majorée de **+20k€** sur l'action sociale. Ce montant correspond à une hausse des frais de restauration suite à la révision de la convention signée avec le CROUS spécifiant les modalités de réintégration des élèves fonctionnaires stagiaires sur le 3<sup>ème</sup> quadrimestre 2020.

## F- Plafond d'emplois

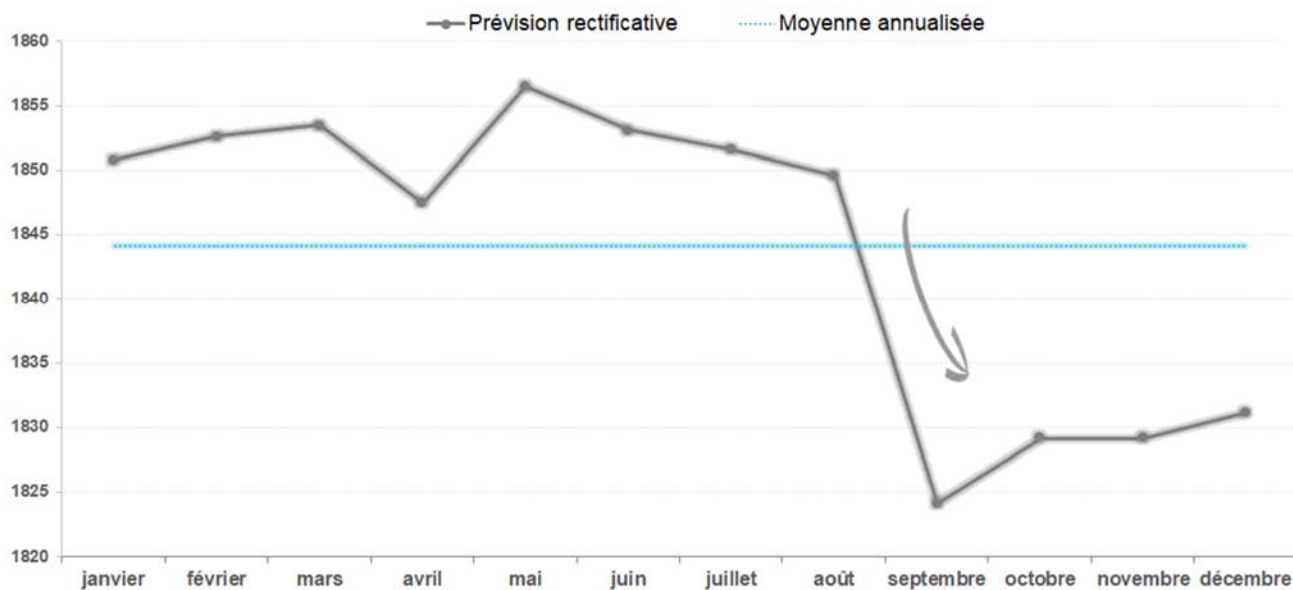
Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État est fixé à **1 977 ETPT** (cf. annexe « Tableau des emplois »)



**Figure 17 : Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2020**

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à **1 844,1 ETPT**. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice budgétaire.

La prévision diminue (**-25,5 ETPT ; -1,3%**) par rapport au BI en raison des variations du volume des emplois prévus pour les élèves fonctionnaires stagiaires et le personnels Biats.



**Figure 18 : Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT 2020 sur supports budgétaires État**

Une baisse significative des ETPT est observée en septembre, puis, les emplois repartent progressivement à la hausse à partir d'octobre.

Cette diminution s'explique principalement par les départs d'élèves normaliens en 4<sup>ième</sup> année, alors que l'augmentation coïncide avec le calendrier des campagnes d'emplois et les mouvements attendus lors de cette rentrée universitaire (détachements, intégrations...)

## 4.3.4.3 Masse salariale sur ressources propres

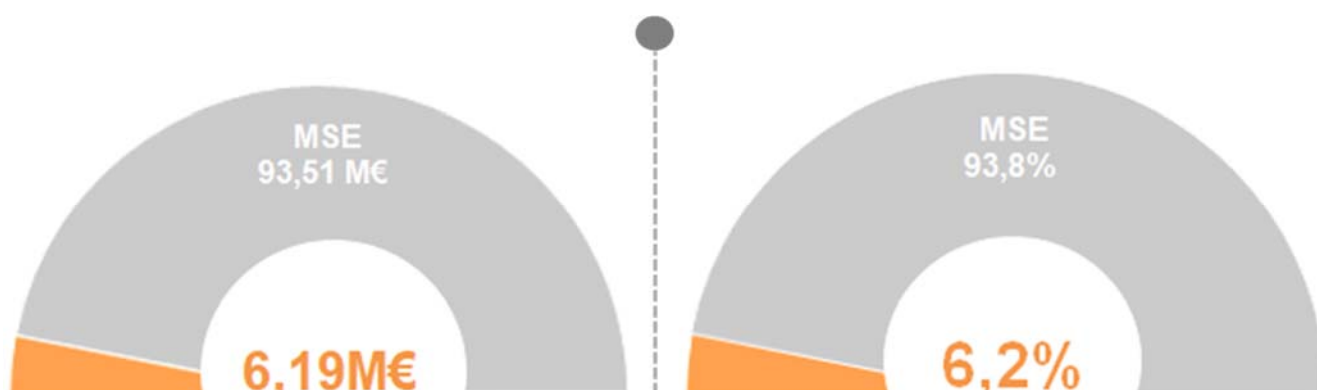


Figure 19 : Part de la masse salariale État et de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BR 2020



Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **6 194 128 €**, soit **6,2%** de l'ensemble des dépenses salariale inscrites au budget rectificatif 2020.

MS Ressources Propres	BR 2020	BI 2020	Écart	%
	6 194 128 €	6 434 944 €	- 240 816 €	-3,7%

Ces charges diminuent de **240k€ (-3,7%)**, en raison d'ajustements sur les vacances (-215k€).

Population	BR 2020	BI 2020	Écart	%
BIATSS	1 334 095	1 368 467	- 34 372	-2,5%
EC	4 358 076	4 348 564	9 512	0,2%
Vacations	501 957	717 913	- 215 956	-30,1%
<b>Total</b>	<b>6 194 128 €</b>	<b>6 434 944 €</b>	<b>- 240 816 €</b>	<b>-3,7%</b>

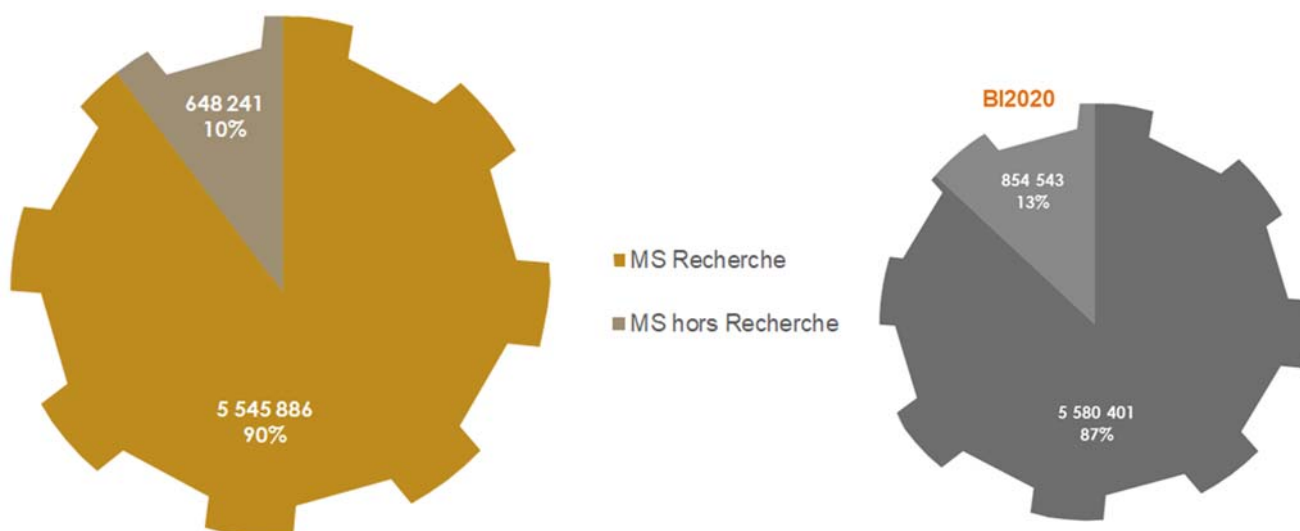


Figure 20 : Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense au BR 2020

Les dépenses sur des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

#### ➔ Masse salariale :

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est stable (-34k€), représentant 90% des crédits de ressources propres.

Dans le même temps, les crédits "hors recherche" diminuent : -206k€.

Ces diminutions résultent de la baisse du nombre de vacances prévues dans ce budget (voir par ailleurs).

#### ➔ Emplois :

ETPT	BR 2020	BI 2020	Écart	%
BIATSS	36,5	35,8	0,7	2,0%
EC	104,1	104,5	-0,3	-0,3%
Total	140,7	140,3	0,4	0,3%

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres demeure stable avec 140,7 ETPT prévus en 2020 (+0,3% par rapport au BI).



#### 4.3.4.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du conseil d'administration

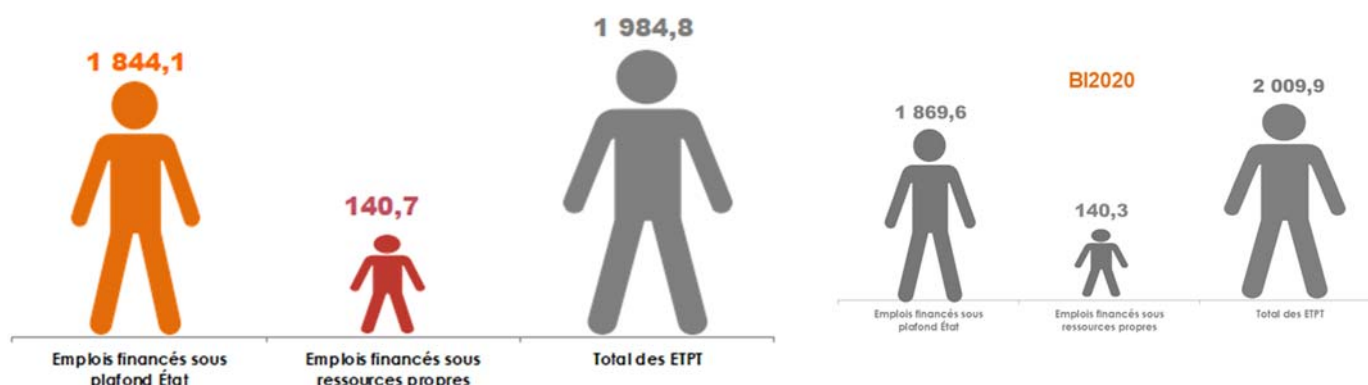


Figure 21 : Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2020(en ETPT)

Le plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée (ETPT).

Les emplois État (1 844,1 ETPT) et sur ressources propres (140,7 ETPT) se cumulent et forment le plafond d'emplois de l'établissement (1 984,8 ETPT).

Pour rappel, un plafond global de 2 009,9 ETPT a été voté dans le précédent budget (-1,3%).

Population / Support budgétaire	BR 2020	BI 2020			%
Élèves fonctionnaires stagiaires	906,3	915,8	-	9,6	-1,0%
Doctorants contractuels	156,5	157,3	-	0,8	-0,5%
Enseignants-Chercheurs	272,6	278,0	-	5,4	-1,9%
BIATSS	508,7	518,5	-	9,7	-1,9%
<b>MS État</b>	<b>1 844,1</b>	<b>1 869,6</b>	-	<b>25,5</b>	<b>-1,4%</b>
BIATSS	36,5	35,8		0,7	2,0%
EC / contractuels Doc.	104,1	104,5	-	0,3	-0,3%
<b>Ressources Propres</b>	<b>140,7</b>	<b>140,3</b>		<b>0,4</b>	<b>0,3%</b>
<b>Total</b>	<b>1 984,8</b>	<b>2 009,9</b>	-	<b>25,1</b>	<b>-1,3%</b>

- ▶ **Le plafond État** diminue de **25,5 ETPT**. Cette baisse s'explique notamment par un nombre moins important d'élèves fonctionnaires stagiaires et de personnels Biatss contractuels
- ▶ **Sur le plafond des ressources propres**, les ETPT restent stables



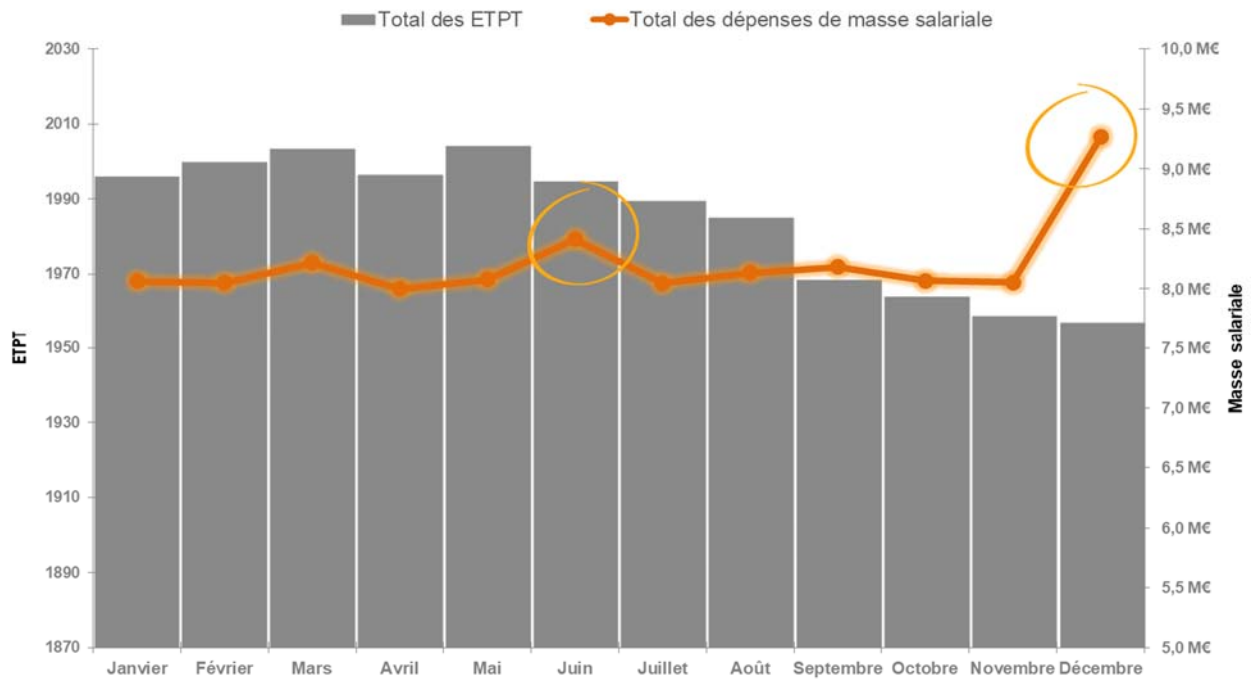


Figure22: Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale au BR 2020

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2020 s'élève à **99 706 831 €** pour **1 984,8 ETPT**, dont :

Support budgétaire	MS	Emplois
État	93 512 703 €	1 844,1
Ressources propres	6 194 128 €	140,7
<b>ENSL</b>	<b>99 706 831 €</b>	<b>1 984,8</b>

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2020 est estimée à **8,31M€**.

## 5. Annexes réglementaires

### 5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET RECTIFICATIF 2020					
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS
	PERMANENTS	NON PERMANENTS	EN ETPT	AUTRES EMPLOIS EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS	TITULAIRES		221,9		221,9
	CDI			1,0	1,0
	ODD		207,3	103,1	310,4
<b>SOUS TOTAL EC</b>			<b>429,1</b>	<b>104,1</b>	<b>533,2</b>
<b>ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES</b>					
BIATSS	TITULAIRES		411,9		411,9
	CDI		15,9		15,9
	ODD		80,9	36,5	117,5
<b>SOUS TOTAL BIATSS</b>			<b>508,7</b>	<b>36,5</b>	<b>545,3</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 844,1</b>	<b>140,7</b>	<b>1 984,8</b>
<b>PLAFOND DES EMPLOIS FIXES PAR L'ÉTAT</b>			<b>1 977</b>		
<b>AUTRES EMPLOIS</b>			<b>140,7</b>		
<b>PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>					
<b>1 984,8</b>					

## 5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

### 5.2.1 Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire établissement (ENS de Lyon + BDL)

	DÉPENSES						RECETTES			
	BI 2020		BR 2020		VARIATION		BI 2020	BR 2020	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	99 989 698 €	99 989 698 €	99 706 831 €	99 706 831 €	-282 867 €	-282 867 €	126 198 394 €	126 549 854 €	351 460 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	30 220 717 €	30 220 717 €	30 311 370 €	30 311 370 €	90 653 €	90 653 €	117 793 917 €	118 218 030 €	424 113 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	95 159 043 €	95 159 043 €	94 876 176 €	94 876 176 €	-282 867 €	-282 867 €	38 500 €	103 550 €	65 050 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	4 830 655 €	4 830 655 €	4 830 655 €	4 830 655 €	0 €	0 €		110 000 €	20 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	33 240 831 €	33 028 986 €	34 885 778 €	32 931 586 €	1 644 947 €	-97 400 €	1 634 046 €	1 904 182 €	270 138 €	Autres financements publics
<i>Infra-annuel</i>	17 515 727 €	17 238 140 €	17 124 282 €	16 843 739 €	-391 445 €	-394 341 €	6 641 931 €	6 214 092 €	-427 839 €	Recettes propres
<i>Pluri-annuel</i>	15 725 104 €	15 790 846 €	17 761 496 €	16 087 797 €	2 066 392 €	296 941 €				
<i>dont reversements CDSN</i>	12 067 860 €	11 225 101 €	11 004 282 €	11 427 046 €	-1 033 609 €	201 941 €	10 846 477 €	10 461 777 €	-384 700 €	Recettes flechées
Intervention							633 293 €	633 293 €	0 €	Financements de l'Etat flechés
Investissement	7 340 138 €	6 573 338 €	6 259 538 €	5 499 296 €	-1 080 600 €	-1 074 042 €	8 386 441 €	8 001 741 €	-384 700 €	Autres financements publics flechés
<i>Infra-annuel</i>	3 746 633 €	3 834 633 €	3 130 033 €	3 154 791 €	-616 600 €	-680 042 €	1 826 743 €	1 826 743 €	0 €	Recettes propres flechées
<i>Pluri-annuel</i>	3 593 505 €	2 738 505 €	3 129 505 €	2 344 505 €	-464 000 €	-384 000 €				
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>140 570 667 €</b>	<b>139 592 022 €</b>	<b>140 862 147 €</b>	<b>138 137 713 €</b>	<b>281 480 €</b>	<b>-1 454 309 €</b>	<b>137 044 871 €</b>	<b>137 011 631 €</b>	<b>-33 240 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>							<b>-2 547 151 €</b>	<b>-1 126 082 €</b>		<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>

## 5.2.2 Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉPENSES						RECETTES			
	BI 2020		BR 2020		VARIATION		BI 2020	BR 2020	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
<b>Personnel</b>	<b>99 946 734 €</b>	<b>99 946 734 €</b>	<b>99 648 867 €</b>	<b>99 648 867 €</b>	<b>-297 867 €</b>	<b>-297 867 €</b>	<b>125 170 701 €</b>	<b>125 519 187 €</b>	<b>348 486 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	30 220 717 €	30 220 717 €	30 311 370 €	30 311 370 €	90 653 €	90 653 €	116 855 224 €	117 293 992 €	438 768 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	95 159 043 €	95 159 043 €	94 861 176 €	94 861 176 €	-297 867 €	-297 867 €	38 500 €	103 550 €	65 050 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	4 787 691 €	4 787 691 €	4 787 691 €	4 787 691 €	0 €	0 €	90 000 €	110 000 €	20 000 €	Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement</b>	<b>32 211 074 €</b>	<b>31 999 229 €</b>	<b>33 884 047 €</b>	<b>31 929 855 €</b>	<b>1 672 973 €</b>	<b>-69 374 €</b>	<b>6 630 931 €</b>	<b>6 204 292 €</b>	<b>-426 639 €</b>	<b>Recettes propres</b>
<i>Infra-annuel</i>	16 512 432 €	16 234 846 €	16 149 013 €	15 868 530 €	-363 419 €	-366 316 €				
<i>Pluri-annuel</i>	15 698 642 €	15 764 384 €	17 735 034 €	16 061 325 €	2 085 392 €	296 941 €				
<i>dont reversements CDSN</i>	12 067 800 €	11 226 101 €	11 004 262 €	11 427 042 €	-1 063 609 €	201 941 €	<b>10 796 477 €</b>	<b>10 411 777 €</b>	<b>-384 700 €</b>	<b>Recettes flechées</b>
<b>Intervention</b>	<b>7 340 138 €</b>	<b>6 573 338 €</b>	<b>6 250 731 €</b>	<b>5 476 453 €</b>	<b>-1 089 407 €</b>	<b>-1 095 885 €</b>	<b>633 293 €</b>	<b>633 293 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Financements de l'Etat flechés</b>
<i>Infra-annuel</i>	3 746 633 €	3 634 633 €	3 121 226 €	3 131 948 €	425 407 €	-702 685 €				
<i>Pluri-annuel</i>	3 593 505 €	2 739 505 €	3 129 505 €	2 344 505 €	-464 000 €	-394 000 €	<b>8 336 441 €</b>	<b>7 951 741 €</b>	<b>-384 700 €</b>	<b>Autres financements publics flechés</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>139 497 946 €</b>	<b>138 519 301 €</b>	<b>139 783 646 €</b>	<b>137 055 175 €</b>	<b>285 699 €</b>	<b>-1 464 126 €</b>	<b>135 967 178 €</b>	<b>135 930 964 €</b>	<b>-36 214 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>							<b>-2 552 123 €</b>	<b>-1 124 211 €</b>		<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>

### 5.2.3 Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPENSES										RECETTES			
	BI 2020		BR 2020		VARIATION		BI 2020	VARIATION	BI 2020	TOTAL DES RECETTES			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP							
<b>Personnel</b>	<b>42 964 €</b>	<b>42 964 €</b>	<b>57 964 €</b>	<b>57 964 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>1 030 667 €</b>	<b>2 974 €</b>	<b>1 030 667 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							924 038 €	-14 655 €	924 038 €	Subvention pour charges de service public			
<i>Intra-annuel</i>	0 €	0 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €				Autres financements de l'Etat			
<i>Pluri-annuel</i>	42 964 €	42 964 €	42 964 €	42 964 €	0 €	0 €				Fiscalité affectée			
							78 000 €	18 829 €	96 829 €	Autres financements publics			
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 029 757 €</b>	<b>1 029 757 €</b>	<b>1 001 731 €</b>	<b>1 001 731 €</b>	<b>-28 026 €</b>	<b>-28 026 €</b>	<b>9 800 €</b>	<b>-1 200 €</b>	<b>9 800 €</b>	Recettes propres			
<i>Intra-annuel</i>	1 003 295 €	1 003 295 €	975 269 €	975 269 €	-28 026 €	-28 026 €							
<i>Pluri-annuel</i>	26 462 €	26 462 €	26 462 €	26 462 €	0 €	0 €							
							<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>Recettes fléchées</b>			
<b>Investissement</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 807 €</b>	<b>22 843 €</b>	<b>8 807 €</b>	<b>22 843 €</b>				Financements de l'Etat fléchés			
<i>Intra-annuel</i>	0 €	0 €	8 807 €	22 843 €	8 807 €	22 843 €	50 000 €	0 €	50 000 €	Autres financements publics fléchés			
<i>Pluri-annuel</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				Recettes propres fléchées			
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 072 721 €</b>	<b>1 072 721 €</b>	<b>1 068 502 €</b>	<b>1 082 538 €</b>	<b>-4 219 €</b>	<b>9 817 €</b>	<b>1 077 693 €</b>	<b>2 974 €</b>	<b>1 080 667 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>			
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>					<b>4 972 €</b>				<b>-1 871 €</b>	<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>			

## 5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

### 5.3.1 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 256 554 €	21 256 554 €	11 730 942 €	12 153 732 €	24 127 €	24 127 €	33 011 623 €	33 434 413 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	688 619 €	688 619 €	398 035 €	398 035 €	0 €	0 €	1 086 654 €	1 086 654 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 320 034 €	15 320 034 €	328 655 €	328 655 €	24 127 €	24 127 €	15 672 816 €	15 672 816 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 247 901 €	5 247 901 €	11 004 252 €	11 427 042 €	0 €	0 €	16 252 153 €	16 674 943 €
D105 - Bibliothèques et documentation	5 041 516 €	5 041 516 €	1 001 731 €	1 001 731 €	8 807 €	22 843 €	6 052 054 €	6 066 090 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 282 962 €	3 282 962 €	1 702 724 €	1 708 351 €	1 138 400 €	395 538 €	6 124 086 €	5 326 851 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 113 211 €	2 113 211 €	295 018 €	299 003 €	13 723 €	15 981 €	2 421 952 €	2 428 195 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 010 811 €	4 010 811 €	1 273 380 €	1 269 074 €	877 677 €	883 608 €	6 161 868 €	6 163 493 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 133 399 €	1 133 399 €	464 243 €	465 139 €	63 677 €	63 677 €	1 661 319 €	1 662 215 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 444 207 €	7 444 207 €	1 438 217 €	1 440 733 €	86 563 €	86 563 €	8 968 987 €	8 971 503 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 739 356 €	3 739 356 €	1 975 942 €	1 976 242 €	1 610 731 €	1 409 731 €	7 326 029 €	7 125 329 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 350 988 €	2 350 988 €	115 320 €	115 320 €	183 000 €	183 000 €	2 649 308 €	2 649 308 €
D114 - Immobilier	1 406 755 €	1 406 755 €	7 785 503 €	5 435 503 €	1 834 758 €	2 037 968 €	11 027 016 €	8 880 216 €
D115 - Pilotage et support	46 993 405 €	46 993 405 €	5 756 944 €	5 720 544 €	301 000 €	319 195 €	53 051 349 €	53 033 144 €
Étudiants	933 667 €	933 667 €	1 345 814 €	1 346 214 €	117 075 €	117 075 €	2 396 556 €	2 396 956 €
D201 - Aides directes aux étudiants	60 000 €	60 000 €	646 117 €	646 517 €	0 €	0 €	706 117 €	706 517 €
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	873 667 €	873 667 €	699 697 €	699 697 €	117 075 €	117 075 €	1 690 439 €	1 690 439 €
<b>Total</b>	<b>99 706 831 €</b>	<b>99 706 831 €</b>	<b>34 885 778 €</b>	<b>32 931 586 €</b>	<b>6 259 538 €</b>	<b>5 495 296 €</b>	<b>140 852 147 €</b>	<b>138 137 713 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-1 126 082 €</b>

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	118 218 030 €	0 €				131 250 €				118 349 280 €
Droits d'inscription					580 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	580 000 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	75 000 €
Taxe d'apprentissage					60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					562 889 €	0 €	0 €	83 223 €		646 112 €
Valorisation					101 653 €	0 €	0 €	0 €	0 €	101 653 €
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	2 936 115 €	0 €		2 936 115 €
ANR hors investissements d'avenir				372 630 €		0 €	1 823 871 €	0 €		2 196 501 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				0 €		0 €	762 804 €	0 €		762 804 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	1 765 484 €	0 €		1 765 484 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		103 550 €		1 531 552 €	0 €	502 043 €	7 13 467 €	0 €		2 850 612 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	20 000 €	0 €	0 €	1 730 235 €		1 750 235 €
Autres recettes			110 000 €	0 €	4 814 550 €	0 €	0 €	13 285 €		4 937 835 €
<b>Total</b>	<b>118 218 030 €</b>	<b>103 550 €</b>	<b>110 000 €</b>	<b>1 904 182 €</b>	<b>6 214 092 €</b>	<b>633 293 €</b>	<b>8 001 741 €</b>	<b>1 826 743 €</b>		<b>137 011 631 €</b>

### 5.3.2 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 256 554 €	21 256 554 €	11 730 942 €	12 153 732 €	24 127 €	24 127 €	33 011 623 €	33 434 413 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	688 619 €	688 619 €	398 035 €	398 035 €			1 086 654 €	1 086 654 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 320 034 €	15 320 034 €	328 655 €	328 655 €	24 127 €	24 127 €	15 672 816 €	15 672 816 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 247 901 €	5 247 901 €	11 004 252 €	11 427 042 €			16 252 153 €	16 674 943 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 983 552 €	4 983 552 €					4 983 552 €	4 983 552 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 282 962 €	3 282 962 €	1 702 724 €	1 708 351 €	1 138 400 €	335 538 €	6 124 086 €	5 326 851 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 113 211 €	2 113 211 €	295 018 €	299 003 €	13 723 €	15 981 €	2 421 952 €	2 428 195 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 010 811 €	4 010 811 €	1 273 380 €	1 269 074 €	877 677 €	883 608 €	6 161 868 €	6 163 493 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 133 399 €	1 133 399 €	464 243 €	465 139 €	63 677 €	63 677 €	1 661 319 €	1 662 215 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 444 207 €	7 444 207 €	1 438 217 €	1 440 733 €	86 563 €	86 563 €	8 968 987 €	8 971 503 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 739 356 €	3 739 356 €	1 975 942 €	1 976 242 €	1 610 731 €	1 409 731 €	7 326 029 €	7 125 329 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 350 988 €	2 350 988 €	115 320 €	115 320 €	183 000 €	183 000 €	2 649 308 €	2 649 308 €
D114 - Immobilier	1 406 755 €	1 406 755 €	7 785 503 €	5 435 503 €	1 834 758 €	2 037 958 €	11 027 016 €	8 880 216 €
D115 - Pilotage et support	46 993 405 €	46 993 405 €	5 756 944 €	5 720 544 €	301 000 €	319 195 €	53 051 349 €	53 033 144 €
Étudiants	933 667 €	933 667 €	1 345 814 €	1 346 214 €	117 075 €	117 075 €	2 396 556 €	2 396 956 €
D201 - Aides directes aux étudiants	60 000 €	60 000 €	646 117 €	646 517 €			706 117 €	706 517 €
D202 - Aides indirectes							0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	873 667 €	873 667 €	699 697 €	699 697 €	117 075 €	117 075 €	1 690 439 €	1 690 439 €
<b>Total</b>	<b>99 648 867 €</b>	<b>99 648 867 €</b>	<b>33 884 047 €</b>	<b>31 929 855 €</b>	<b>6 250 731 €</b>	<b>5 476 453 €</b>	<b>139 783 645 €</b>	<b>137 055 175 €</b>
								<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>
								<b>-1 124 211 €</b>



Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	117 293 992 €					131 250 €				117 425 242 €
Droits d'inscription					580 000 €					580 000 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €					75 000 €
Taxe d'apprentissage					60 000 €					60 000 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					562 889 €				83 223 €	646 112 €
Valorisation					101 653 €					101 653 €
ANR investissements d'avenir								2 936 115 €		2 936 115 €
ANR hors investissements d'avenir				372 630 €				1 823 871 €		2 196 501 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région								762 804 €		762 804 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								1 765 484 €		1 765 484 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		103 550 €		1 434 723 €		502 043 €		663 467 €		2 703 783 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					20 000 €				1 730 235 €	1 750 235 €
Autres recettes			110 000 €		4 804 750 €				13 285 €	4 928 035 €
<b>Total</b>	<b>117 293 992 €</b>	<b>103 550 €</b>	<b>110 000 €</b>	<b>1 807 353 €</b>	<b>6 204 292 €</b>	<b>633 293 €</b>	<b>7 951 741 €</b>	<b>1 826 743 €</b>	<b>1 826 743 €</b>	<b>135 930 964 €</b>

## 5.3.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	57 964 €		1 001 731 €	1 001 731 €	8 807 €	22 843 €	1 068 502 €	1 082 538 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
<b>Total</b>	<b>57 964 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 001 731 €</b>	<b>1 001 731 €</b>	<b>8 807 €</b>	<b>22 843 €</b>	<b>1 068 502 €</b>	<b>1 082 538 €</b>
								<b>-1 871 €</b>
								<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	924 038 €									924 038 €
Droits d'inscription										0 €
Formation continue, diplômes propres et VAE										0 €
Taxe d'apprentissage										0 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR										0 €
Valorisation										0 €
ANR investissements d'avenir										0 €
ANR hors investissements d'avenir										0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région										0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne										0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				96 829 €						146 829 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs										0 €
Autres recettes					9 800 €					9 800 €
<b>Total</b>	<b>924 038 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>96 829 €</b>	<b>9 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 080 667 €</b>

## 5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

### 5.4.1 Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2020	BR 2020	VARIATION		BR 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	2 547 151 €	1 126 082 €	-1 421 069 €	Solde budgétaire (excédent) *			
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>				<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>				<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			
<i>dont solde budgétaire FU</i>				<i>dont solde budgétaire FU</i>			
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				<i>dont solde budgétaire BAI</i>			
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>			
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes	195 000 €	0 €	
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 658 265 €	4 518 768 €	-139 497 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)	3 619 751 €	-537 796 €	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)				Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>7 400 416 €</b>	<b>5 839 850 €</b>	<b>-1 560 566 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>3 814 751 €</b>	<b>-537 796 €</b>	
<b>Variation de trésorerie</b>				<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-2 025 099 €</b>	<b>1 022 770 €</b>	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	1 023 872 €	1 023 872 €	1 023 872 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>			
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	-3 048 971 €	1 022 770 €	
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>7 400 416 €</b>	<b>5 839 850 €</b>	<b>-1 560 566 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>5 839 850 €</b>	<b>-1 560 566 €</b>	

## 5.4.2 Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2020	BR 2020	VARIATION	BI 2020	BR 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	2 552 123 €	1 124 211 €	-1 427 912 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 564 265 €	4 428 768 €	-135 497 €	4 052 547 €	3 519 751 €	-532 796 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>7 311 388 €</b>	<b>5 747 979 €</b>	<b>-1 563 409 €</b>	<b>4 247 547 €</b>	<b>3 714 751 €</b>	<b>-532 796 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				<b>-3 063 841 €</b>	<b>-2 033 228 €</b>	<b>1 030 613 €</b>	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	1 043 298 €	1 043 298 €	0 €				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				<b>-4 107 139 €</b>	<b>-3 076 526 €</b>	<b>1 030 613 €</b>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non flèche)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>7 311 388 €</b>	<b>5 747 979 €</b>	<b>-1 563 409 €</b>	<b>7 311 388 €</b>	<b>5 747 979 €</b>	<b>-1 563 409 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

## 5.4.3 Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2020	BR 2020	VARIATION	BI 2020	BR 2020	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit)		1 871 €	1 871 €	4 972 €		-4 972 €	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	94 000 €	90 000 €	-4 000 €	105 000 €	100 000 €	-5 000 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>94 000 €</b>	<b>91 871 €</b>	<b>-2 129 €</b>	<b>109 972 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>-9 972 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<i>Variation de trésorerie</i>	<i>15 972 €</i>	<i>8 129 €</i>	<i>-7 843 €</i>				<i>Variation de trésorerie</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>							<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	<i>35 398 €</i>	<i>27 555 €</i>	<i>-7 843 €</i>				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>109 972 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>-9 972 €</b>	<b>109 972 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>-9 972 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

## 5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

### 5.5.1 Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

**Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 800 000 €	2 900 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	604 503 €	606 565 €
Retraite additionnelle de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	12 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	1 053 865 €	50 786 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 518 768 €</b>	<b>3 619 751 €</b>

Nous constatons un décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations suivantes :

- TVA : le montant des encaissements est supérieur au montant des décaissements en raison d'un encaissement en 2020 du crédit de TVA du 3ème trimestre 2019 qui aurait dû être versé sur l'exercice précédent
- Inscriptions BEL : une partie des encaissements revient à l'ENS et sera donc comptabilisée comme une recette budgétaire
- Retraite additionnelle de la fonction publique : les reversements des cotisations des agents liées aux rémunérations accessoires sont légèrement inférieurs aux encaissements ; les derniers encaissements de l'année seront décaissés en 2021
- Reversements partenaires - contrats de recherche : il s'agit de contrats pluriannuels et le décalage est lié aux modalités de reversement prévues par les financeurs et la mise en place des conventions de reversements

## 5.5.2 Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 710 000 €	2 800 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	604 503 €	606 565 €
Retraite additionnelle de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	12 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	1 053 865 €	50 786 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 428 768 €</b>	<b>3 519 751 €</b>



## 5.5.3 Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	90 000 €	100 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements		
<b>TOTAL</b>			<b>90 000 €</b>	<b>100 000 €</b>

## 5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

### 5.6.1 Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale Établissement (ENS de Lyon+BDL)

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Compte de résultat prévisionnel**

	BI 2020	BR 2020	VARIATION	PRODUITS	BI 2020	BR 2020	VARIATION
<b>CHARGES</b>							
Personnel	98 681 206 €	98 509 177 €	-172 029 €	Subventions de l'Etat	118 422 710 €	118 846 823 €	424 113 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	30 220 717 €	30 311 370 €	90 653 €	Fiscalité affectée	90 000 €	110 000 €	20 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	40 340 622 €	41 172 258 €	831 636 €	Autres subventions	8 302 470 €	8 465 192 €	162 722 €
				Autres produits	12 253 990 €	12 700 969 €	446 979 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>139 021 828 €</b>	<b>139 681 435 €</b>	<b>659 607 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>139 069 170 €</b>	<b>140 122 984 €</b>	<b>1 053 814 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>47 342 €</i>	<i>441 549 €</i>	<i>394 207 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>139 069 170 €</b>	<b>140 122 984 €</b>	<b>1 053 814 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>139 069 170 €</b>	<b>140 122 984 €</b>	<b>1 053 814 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice</b>	<b>47 342 €</b>	<b>441 549 €</b>	<b>394 207 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 459 898 €	7 766 512 €	1 306 614 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 669 914 €	4 721 408 €	1 051 494 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €	0 €	0 €
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	0 €	0 €	0 €
<b>= CAF*</b>	<b>2 837 326 €</b>	<b>3 486 653 €</b>	<b>649 327 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

**État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

	BI 2020	BR 2020	VARIATION	RESSOURCES	BI 2020	BR 2020	VARIATION
<b>EMPLOIS</b>							
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	2 837 326 €	3 486 653 €	649 327 €
Investissements	6 766 338 €	5 499 296 €	-1 266 042 €	Financement de facilité par l'Etat	4 500 €	4 500 €	0 €
Remboursement des dettes financières	0 €	195 000 €	195 000 €	Financement de facilité par des tiers autres que l'Etat	611 090 €	1 046 090 €	435 000 €
				Autres ressources	870 715 €	525 715 €	-345 000 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>6 766 338 €</b>	<b>5 694 296 €</b>	<b>-1 072 042 €</b>	Augmentation des dettes financières	0 €	195 000 €	195 000 €
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>				<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>4 323 631 €</b>	<b>5 257 958 €</b>	<b>934 327 €</b>
				<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>2 444 707 €</b>	<b>438 338 €</b>	<b>-2 006 369 €</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION</b>	<b>-2 444 707 €</b>	<b>-438 338 €</b>	<b>2 006 369 €</b>
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	603 162 €	1 588 761 €	985 599 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-3 047 869 €	-2 025 099 €	1 022 770 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 687 570 €	18 043 137 €	5 355 567 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 056 991 €	-5 791 523 €	1 265 468 €
Niveau de la TRESORERIE	19 744 561 €	23 834 660 €	4 090 099 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

## 5.6.2 Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2020	BR 2020	VARIATION	PRODUITS	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Personnel	98 638 242 €	98 451 213 €	-187 029 €	Subventions de l'Etat	117 484 017 €	117 922 785 €	438 768 €
dont charges de pensions civiles*	30 220 717 €	30 311 370 €	90 653 €	Fiscalité affectée	90 000 €	110 000 €	20 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	39 280 412 €	40 140 074 €	859 662 €	Autres subventions	8 155 044 €	8 314 937 €	159 893 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>137 918 654 €</b>	<b>138 591 287 €</b>	<b>672 633 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>137 965 996 €</b>	<b>139 032 836 €</b>	<b>1 066 840 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	47 342 €	441 549 €	394 207 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)			
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>137 965 996 €</b>	<b>139 032 836 €</b>	<b>1 066 840 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>137 965 996 €</b>	<b>139 032 836 €</b>	<b>1 066 840 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice	47 342 €	441 549 €	394 207 €
+ bénéfices (3)			
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 429 445 €	7 736 059 €	1 306 614 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 663 059 €	4 715 353 €	1 051 494 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice			
<b>= CAF**</b>	<b>2 812 928 €</b>	<b>3 462 255 €</b>	<b>649 327 €</b>

## \* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2020	BR 2020	VARIATION	RESSOURCES	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	2 812 928 €	3 462 255 €	649 327 €
Investissements	6 768 338 €	5 476 453 €	-1 291 885 €	Financement de facilité par l'Etat	4 500 €	4 500 €	0 €
				Financement de facilité par des tiers autres que l'Etat	611 090 €	1 046 090 €	435 000 €
				Autres ressources	870 715 €	525 715 €	-345 000 €
				Augmentation des dettes financières		195 000 €	195 000 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>6 768 338 €</b>	<b>5 671 453 €</b>	<b>-1 096 885 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>4 299 233 €</b>	<b>5 233 560 €</b>	<b>934 327 €</b>
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	<b>2 469 105 €</b>	<b>437 889 €</b>	<b>-2 031 212 €</b>

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 469 105 €	-437 889 €	2 031 212 €
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	594 736 €	1 596 335 €	1 000 599 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-5 063 841 €	-2 033 228 €	1 030 613 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 432 520 €	17 796 355 €	5 363 835 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-7 110 549 €	-5 785 652 €	1 324 897 €
Niveau de la TRESORERIE	19 543 069 €	23 582 007 €	4 038 938 €

\*: montant issu du tableau "équilibre financier"

## 5.6.3 Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2020	BR 2020	VARIATION	PRODUITS	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Personnel	42 964 €	57 964 €	15 000 €	Subventions de l'Etat	938 693 €	924 038 €	-14 655 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 080 210 €	1 032 184 €	-28 026 €	Autres subventions	147 426 €	150 255 €	2 829 €
				Autres produits	17 055 €	15 855 €	-1 200 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>1 103 174 €</b>	<b>1 090 148 €</b>	<b>-13 026 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>1 103 174 €</b>	<b>1 090 148 €</b>	<b>-13 026 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (4)</b>	<b>1 103 174 €</b>	<b>1 090 148 €</b>	<b>-13 026 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>1 103 174 €</b>	<b>1 090 148 €</b>	<b>-13 026 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 453 €	30 453 €	0 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 055 €	6 055 €	0 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>24 398 €</b>	<b>24 398 €</b>	<b>0 €</b>

## \* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

## Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2020	BR 2020	VARIATION	RESSOURCES	BI 2020	BR 2020	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	24 398 €	24 398 €	0 €
Investissements	0 €	22 843 €	22 843 €	Financement de l'actif par l'Etat			
Reboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières			
<b>TOTAL DES EMPLOIS (6)</b>	<b>0 €</b>	<b>22 843 €</b>	<b>22 843 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>24 398 €</b>	<b>24 398 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(6)</b>	<b>24 398 €</b>	<b>1 555 €</b>	<b>22 843 €</b>	<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (6)-(6)</b>			

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2020	BR 2020	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	24 398 €	1 555 €	-22 843 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	8 426 €	-6 574 €	-15 000 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	15 972 €	8 129 €	-7 843 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	255 050 €	246 782 €	-8 268 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	53 558 €	-5 871 €	-59 429 €
Niveau de la TRESORERIE	201 492 €	252 653 €	51 161 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"



## 5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP  
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées \*

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		2 147 698 €	1 023 872 €	-1 968 751 €	-396 278 €
Recettes fléchées (b)	32 856 692 €	10 461 777 €	6 499 246 €	4 201 952 €	4 245 802 €
Financements de l'Etat fléchés	1 817 881 €	633 283 €	460 020 €	319 374 €	213 750 €
Autres financements publics fléchés	28 271 714 €	8 001 741 €	5 005 752 €	3 480 980 €	3 986 810 €
Recettes propres fléchées	3 067 127 €	1 826 743 €	1 033 474 €	401 598 €	915 242 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	30 708 994 €	9 437 905 €	8 467 997 €	4 598 230 €	2 702 639 €
Personnel					
AE-CP	12 143 887 €	4 830 685 €	3 574 688 €	1 672 338 €	699 200 €
Fonctionnement et intervention					
AE	9 907 588 €	3 657 244 €	3 211 194 €	1 679 902 €	780 107 €
CP	9 859 046 €	3 680 745 €	3 153 831 €	1 884 392 €	781 439 €
Investissement					
AE	9 083 128 €	1 646 805 €	1 378 971 €	941 500 €	849 800 €
CP	8 706 091 €	946 505 €	1 739 471 €	1 040 500 €	1 222 000 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	2 147 698 €	1 023 872 €	-1 968 751 €	-396 278 €	1 543 163 €

X repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

## 5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EFSCP  
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes		
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE répétées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Totals CP ouvertes pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer au 31/12/20 en fin d'année n (CP)
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>63 789 897 €</b>	<b>246 397 €</b>	<b>21 444 839 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 541 801 €</b>	<b>246 397 €</b>	<b>21 358 483 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 844 902 €</b>	<b>8 844 902 €</b>	<b>32 803 057 €</b>	<b>783 246 €</b>
RT-S-GSCP	43 383 951 €	30 000 451 €	11 000 382 €	0 €	11 000 382 €	12 473 309 €	12 473 309 €	0 €	11 451 152 €	11 451 152 €	1 231 138 €	17 704 355 €
RS-HORS-ANR	1 540 304 €	1 179 547 €	144 155 €	0 €	144 155 €	1 165 481 €	1 165 481 €	0 €	144 155 €	144 155 €	20 022 €	5 088 €
RS-ANR-AVENIR	408 200 €	207 655 €	170 377 €	0 €	170 377 €	200 728 €	200 728 €	0 €	170 377 €	170 377 €	28 988 €	6 997 €
RS-SUBV REGION	3 015 009 €	2 208 845 €	82 185 €	0 €	82 185 €	2 233 624 €	2 233 624 €	0 €	82 885 €	82 885 €	726 070 €	-27 179 €
RS-SUBV UE	3 464 111 €	1 805 211 €	1 338 778 €	0 €	1 338 778 €	1 651 056 €	1 651 056 €	0 €	138 776 €	138 776 €	4 400 €	0 €
RS-FOND	6 000 €	4 800 €	0 €	0 €	0 €	4 800 €	4 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RS-AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>48 700 225 €</b>	<b>31 364 869 €</b>	<b>11 598 385 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 598 385 €</b>	<b>16 242 213 €</b>	<b>16 242 213 €</b>	<b>0 €</b>	<b>12 020 044 €</b>	<b>12 020 044 €</b>	<b>2 738 302 €</b>	<b>17 689 237 €</b>
RT-ANR-AVENIR	5 987 207 €	5 987 207 €	0 €	0 €	0 €	5 987 207 €	5 987 207 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autofinancement	3 074 659 €	74 564 €	1 483 000 €	0 €	1 483 000 €	91 769 €	91 769 €	0 €	1 388 000 €	1 388 000 €	1 516 895 €	67 795 €
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>8 958 866 €</b>	<b>5 968 771 €</b>	<b>5 968 771 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 968 771 €</b>	<b>5 973 978 €</b>	<b>5 973 978 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 388 000 €</b>	<b>1 388 000 €</b>	<b>1 516 895 €</b>	<b>67 795 €</b>
RI-S-GSCP	28 476 525 €	25 376 525 €	3 100 000 €	0 €	3 100 000 €	2 513 992 €	2 513 992 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	24 892 533 €
<b>Total</b>	<b>28 476 525 €</b>	<b>25 376 525 €</b>	<b>3 100 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 100 000 €</b>	<b>2 513 992 €</b>	<b>2 513 992 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>24 892 533 €</b>
<b>Total</b>	<b>149 823 113 €</b>	<b>87 142 704 €</b>	<b>25 771 666 €</b>	<b>0 €</b>	<b>25 771 666 €</b>	<b>46 088 674 €</b>	<b>46 088 674 €</b>	<b>0 €</b>	<b>23 262 947 €</b>	<b>23 262 947 €</b>	<b>37 658 763 €</b>	<b>43 511 811 €</b>

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs		Restes à encaisser
			Excisessements au titre des années antérieures	Excisessements pour l'année n	
<b>Total contrats de recherche</b>	<b>63 789 897 €</b>	<b>252 597 €</b>	<b>63 507 301 €</b>	<b>0 €</b>	<b>28 943 357 €</b>
RS-HORS-ANR	43 383 951 €	0 €	43 320 178 €	0 €	18 174 265 €
RS-ANR-AVENIR	1 540 304 €	1 540 304 €	1 540 304 €	0 €	246 419 €
RS-ANR-AVENIR	408 200 €	0 €	145 590 €	0 €	0 €
RS-SUBV REGION	3 015 009 €	3 015 009 €	1 800 964 €	25 575 €	1 113 797 €
RS-SUBV UE	3 464 111 €	3 464 111 €	209 441 €	95 700 €	44 500 €
RS-FOND	6 000 €	5 000 €	4 000 €	0 €	994 €
RS-AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>48 700 225 €</b>	<b>0 €</b>	<b>17 683 083 €</b>	<b>11 280 382 €</b>	<b>19 716 260 €</b>
RT-ANR-AVENIR	5 987 207 €	5 987 207 €	5 987 207 €	0 €	384 700 €
Autofinancement	3 074 659 €	3 074 659 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>8 958 866 €</b>	<b>3 074 659 €</b>	<b>6 497 597 €</b>	<b>0 €</b>	<b>384 700 €</b>
RI-S-GSCP	28 476 525 €	0 €	2 513 992 €	1 000 000 €	24 962 533 €
<b>Total</b>	<b>149 823 113 €</b>	<b>3 387 026 €</b>	<b>49 515 762 €</b>	<b>22 343 385 €</b>	<b>74 707 020 €</b>









## 5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT												
		Moyens de rétablissement		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements			
IAO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement Personnel	26 324,50 €	29 500 €											
	Investissement	2 500 €												
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5260 - L19	Fonctionnement Personnel	55 743 €	73 500 €							78 000 €				44 000 €
	Investissement	3 000 €												
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611 - L29	Fonctionnement Personnel	46 465,50 €	120 000 €							48 000 €				63 450 €
	Investissement	5 000 €												
ICAR Interactions, Copius, Apprentissages et Représentations UMR5181 - L16	Fonctionnement Personnel	19 015 €	30 000 €							65 000 €				
	Investissement	3 000 €												
EVS Environnement, Ville et Société UMR5600 - L12	Fonctionnement Personnel	37 281 €	66 500 €							51 000 €				239 799 €
	Investissement	3 000 €												
OMW Centre MaxWEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement Personnel	9 895,50 €	31 000 €							69 500 €				29 000 €
	Investissement	1 200 €												
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement Personnel	18 640,50 €	40 000 €							56 000 €				58 140 €
	Investissement	2 000 €												
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5648 - L11	Fonctionnement Personnel	11 686 €	42 200 €							40 700 €				43 250 €
	Investissement	1 200 €												
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5624 - L19	Fonctionnement Personnel	13 328 €	60 000 €							3 000 €				42 000 €
	Investissement	1 200 €												
ONE Centre Norbert ELIAS UMR 5662	Fonctionnement Personnel													
	Investissement													
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement Personnel	12 792,50 €	55 000 €							59 675 €				42 363 €
	Investissement	1 200 €												
GRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement Personnel	16 813 €												
	Investissement	2 500 €												
FRE CRMN FRE 2034	Fonctionnement Personnel	33 626 €								88 795 €				
	Investissement													
IGFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement Personnel	64 571 €	223 000 €							50 000 €				
	Investissement	30 000 €												
LBMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement Personnel	127 543 €	222 500 €							88 700 €				
	Investissement	15 000 €												
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement Personnel	80 410 €	174 500 €							32 500 €				
	Investissement	10 000 €												
LIP Laboratoire de Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement Personnel	71 867 €	75 400 €							49 000 €				
	Investissement	7 812 €												
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement Personnel	10 000 €												
	Investissement	136 321 €								33 000 €				
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement Personnel	28 800 €												
	Investissement	17 000 €												
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667 - S63	Fonctionnement Personnel	87 847,50 €												
	Investissement	7 500 €												
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5689 - S70	Fonctionnement Personnel	90 644 €	180 000 €							25 000 €				
	Investissement	10 000 €												
Centre International de Recherche en Informatique (UVH) U1111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement Personnel	58 287 €	69 250 €											
	Investissement	5 000 €												
	Fonctionnement Personnel	42 032,50 €	192 100 €							862 000 €				215 700 €
	Investissement	10 000 €												

## 5.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau de synthèse budgétaire et comptable Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Niveau initial de restes à payer	BR 2020 42 302 375 €
Stocks initiaux	1		
	2	Niveau initial du fonds de roulement	18 479 475 €
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-7 380 284 €
	4	Niveau initial de la trésorerie	25 859 759 €
	14.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
	14.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	
	5	Autorisations d'engagement	140 852 147 €
	6	Résultat patrimonial	441 549 €
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 486 653 €
	8	Variation du fonds de roulement	-436 339 €
	9	Opérations bilanciées non budgétaires	SENS 0 €
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+/-
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautonnements et dépôts	+
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0 €
		Variation des stocks	+
		variation dépréciation de créances	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
Flux de l'année	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 689 744 €
		Ecart entre les produits / ressources et les encassements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-
	12	Soles budgétaires = 8 - 9 - 10 - 11	-1 126 082 €
	12.a	Recettes budgétaires	137 011 631 €
	12.b	Crédits de paiement ouverts	138 137 713 €
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	899 017 €
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-2 025 099 €
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	1 023 872 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-3 048 971 €	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	1 588 761 €	
16	Restes à payer	2 714 434 €	
17	Niveau final de restes à payer	45 016 809 €	
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	18 043 137 €
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-5 791 523 €
	20	Niveau final de la trésorerie	23 834 660 €
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	







## 5.15 Projet annuel de performance (PAP)

**Données budgétaires**

Montant des budgets		Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020
<b>Budget de l'établissement (en crédits de paiements)</b>					
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	(k€)	146 052 k€	145 904 k€	-0,1%	
Budget de la masse salariale de l'établissement	(k€)	39 469 k€	40 698 k€	3,1%	
Budget d'investissement de l'établissement	(k€)	99 990 k€	99 707 k€	-0,3%	
	(k€)	6 573 k€	5 499 k€	-16,3%	
<b>Montant du budget de la recherche</b>					
<b>Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020	Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BR 2020
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	33 272 k€	31 678 k€	-4,8%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	(k€)	10 468 k€	9 954 k€	-4,9%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 156 k€	2 044 k€	-5,2%	6,5%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	(k€)	339 k€	315 k€	-7,2%	1,0%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	(k€)	2 066 k€	2 153 k€	3,2%	6,8%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	(k€)	506 k€	529 k€	4,5%	1,7%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	(k€)	1 530 k€	1 527 k€	-0,2%	4,8%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	(k€)	3 851 k€	3 386 k€	-12,1%	10,7%
<b>Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires</b>					
<b>Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020	Part des actions LOLF au sein du budget global de la formation BR 2020
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	72 666 k€	69 342 k€	-4,6%	
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	(k€)	13 480 k€	13 641 k€	1,2%	
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	(k€)	418 k€	398 k€	-4,8%	0,6%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)	(k€)	363 k€	353 k€	-2,8%	0,5%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	(k€)	11 225 k€	11 427 k€	1,8%	16,5%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(k€)	1 474 k€	1 463 k€	-0,7%	2,1%
	(k€)	33 906 k€	33 511 k€	-1,2%	
	%	47%	46%		
<b>Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires</b>					
<b>Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation</b>					
<b>Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020	Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	3 554 k€	8 715 k€	145,3%	
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(k€)	1 259 k€	1 323 k€	5,1%	
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(k€)	1 030 k€	1 025 k€	-0,5%	11,8%
	(k€)	229 k€	298 k€	30,1%	3,4%
<b>Montant du budget pilotage &amp; immobilier</b>					
<b>Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires.</b>	Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020	Part des actions LOLF au sein du budget global de pilotage & immobilier
dont budget de pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	30 101 k€	28 403 k€	-5,6%	
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(k€)	14 395 k€	13 513 k€	-6,1%	
Budget Immobilier (Code LOLF D114)	(k€)	5 792 k€	6 040 k€	4,3%	21,3%
	(k€)	8 603 k€	7 473 k€	-13,1%	26,3%
<b>Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement</b>					
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020	
	%	71,7%	71,0%		
	%	33,9%	33,6%		
<b>Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement</b>					
-Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	68,5%	68,3%		
-Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%	81,4%	80,3%		
-Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%	64,6%	84,8%		
-Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%	68,5%	68,6%		
-Part des dépenses de personnel dans le budget global de Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%	52,2%	52,4%		

**OBJECTIF : Développer l'autonomie financière**

Taux d'exécution budgétaire		Budget Exécuté 2018 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2019 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Unité				
<b>Taux d'exécution des dépenses (en droits constatés)</b>	%	95,8%	95,7%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	91,3%	92,1%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses salariale	%	98,8%	98,7%	
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	78,9%	77,5%	94%
Taux d'exécution des recettes	%	98,0%	97,7%	

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encaissements)		BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020
Unité				
<b>Montant total des ressources</b>	(K€)	137 045 K€	137 012 K€	0,0%
<i>Montant total des recettes non encaissables pour information</i>				
	(K€)	3 670 K€	4 721 K€	28,7%
<b>Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)</b>	(K€)	128 517 K€	128 616 K€	0,1%
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quadriennal	(K€)	118 466 K€	118 955 K€	0,4%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(K€)	6 895 K€	6 895 K€	0,0%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(K€)	769 K€	763 K€	-0,8%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(K€)	385 K€	0 K€	-100,0%
<b>Montant total des ressources propres</b>	(K€)	10 527 K€	10 395 K€	-1,2%
- Montant des droits d'inscription	(K€)	580 K€	580 K€	0,0%
- Montant de la taxe d'apprentissage	(K€)	60 K€	60 K€	0,0%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(K€)	130 K€	75 K€	-42,3%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(K€)	623 K€	646 K€	2,7%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(K€)	66 K€	102 K€	54,5%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(K€)	8 867 K€	8 738 K€	-1,5%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except. cautions...)	(K€)	195 K€	195 K€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes		BI 2020	BR 2020
Unité			
	%	8%	8%

**OBJECTIF : Une formation de très haut niveau**

Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Unité					
	Effectifs	2194	2248	2228	2361

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation		Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Unité						
<b>Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)</b>						
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2	Nombre	433	433	466	428	428
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2	Nombre	381	381	428	378	378
Taux de réussite au Master 2	%	88%	88%	92%	88%	90%
<b>Agrégation</b>						
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation	Nombre	301	286	248	269	269
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation	Nombre	217	200	197	190	190
Taux de réussite à l'agrégation	%	72%	70%	79%	71%	70%



**OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD**

Moyenne d'ouverture	Variation (Vs-Vt)	Réalisation 2015 %	Réalisation 2016 %	Cible 2020 (%)
58h	0h	0%	0%	13%

**OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines**

	2013	2014	2015	2016	Données cumulées 2013, 2014, 2015, 2016	Cible 2020 (données cumulées sur la période considérée 2016-2020)
Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endo-encadrement						
Effectifs*	0/6	0/1	0/4	0/1	0/12	
%**	0%	0%	0%	0%	0%	< 20%
Professeurs des universités	0/2	3/4	0/1	1/6	4/13	
%**	0%	75%	0%	17%	43%	< 50%

**OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité**

Unité	BI 2020	BR 2020	Variation BR 2020 - BI 2020
Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux			
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(K€)	5 489 K€	-16,3%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	(K€)	2 038 K€	
Surface SHON	m <sup>2</sup>	112 340 m <sup>2</sup>	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	%	47,3%	37,1%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la reconstruction de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m <sup>2</sup> SHON	(K€)	0,028 K€	0,018 K€

	Situation actuelle (2016)			Taux d'occupation attendu en 2020	
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	2 406h	2	2 088 m <sup>2</sup>	107%	100%
Salles banalisées	87 630h	77	6 716 m <sup>2</sup>	102%	105%
<b>Total</b>	90 036h	79	8 802 m <sup>2</sup>	105%	107%

**OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié**

Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Nombre d'étudiants inscrits en CPES à IENS de Lyon	31	36	36	37	40

Source des données : Enquête SISE

**OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale**

Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat						
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	634	769	792	808	893	876
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	92	83	112	82	89	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	439	433	397	411	426	462
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	143	130	107	118	110	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%	29,2%

## 6. Structure budgétaire 2020

## STRUCTURE BUDGETAIRE 2020

**Établissement :** ENS de LYON

CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	R02 Fonds recherche
SO	D11 Communication	SO	R03 Cellule colloques
SO	D40 Mission formation continue	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D60 DUNES Développement des usages du numérique pour l'enseignement et les savoirs	SO	S20 DXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes
		SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A20 Direction des ressources humaines	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A30 Moyens matériels et opérationnels	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A40 Direction des Systèmes d'Information	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A60 ENS Méd@is	SO	S82 FRE CRMN Centre de Résonance Magnétique
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E20 Admissions et concours	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E50 Départements et formations	SO	S96 Magasin de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	S97 Coordination de biologie
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
		SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 LAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Editions

**Établissement:**

CRB BDL Bibliothèque Denis Diderot

## 7. Glossaire

<b>ACE</b>	Activité complémentaire d'enseignement
<b>AE</b>	Autorisation d'engagement
<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche
<b>BDL</b>	Bibliothèque Diderot de Lyon
<b>BI</b>	Budget initial
<b>BIATSS</b>	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
<b>BR</b>	Budget rectificatif
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement
<b>CIB</b>	Contrôle interne budgétaire
<b>CF</b>	Compte financier
<b>CNU</b>	Conseil National des Universités
<b>CP</b>	Crédit de paiement
<b>CRB</b>	Centre de Responsabilité Budgétaire
<b>DGS</b>	Direction générale des services
<b>DRFIP</b>	Direction régionale des finances publiques
<b>EPST</b>	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
<b>GBCP</b>	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
<b>GPEEC</b>	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
<b>GVT</b>	Glissement Vieillesse Technicité
<b>IDEX</b>	Initiative d'excellence
<b>Ifé</b>	Institut Français de l'Éducation
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MOP</b>	Maîtrise d'ouvrage publique
<b>MSE</b>	Masse salariale État
<b>PAP</b>	Projet annuel de performance

<b>PPCR</b>	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
<b>PPI</b>	Plan pluriannuel d'investissement
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>Recettes globalisées</b>	Recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
<b>Recettes fléchées</b>	Recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
<b>RIFSEEP</b>	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
<b>RP</b>	Ressources propres
<b>SACD</b>	Service à comptabilité distincte
<b>SCSP</b>	Subvention pour charges de service public
<b>VP</b>	Vice-Présidence

*\* Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Octobre 2020

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60  
**[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)**